

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
CENTRE-VAL DE LOIRE

Service Régional de l'Archéologie

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2021



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

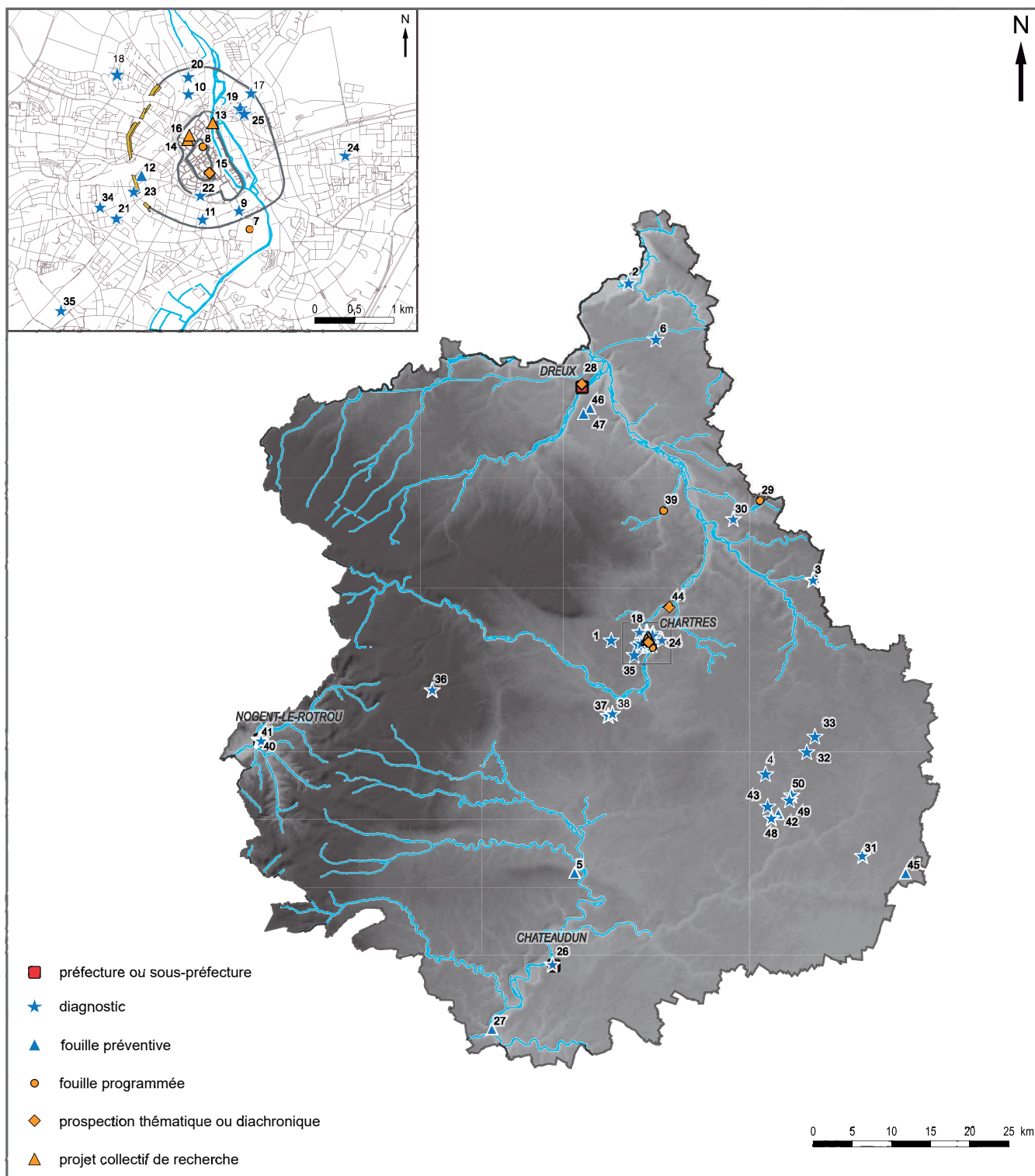
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28	Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir	Lelong Alain (BEN)	PRD		0612813	
28	Prospection aérienne dans le nord de l'Eure-et-Loir	Douard Michel (COL)	PRD		0612814	
28006	Amilly, ZAC Pôle Ouest Pécante	Lecomte Bruno (COL)	OPD	NEO GAL	0612772	1
28007	Anet, rue Florian	Louis Apolline (COL)	OPD	MA MOD CON	0612804	2
28015	Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, château d'Esclimont	Louis Apolline (COL)	OPD	MA MOD	0612843	3
28032	Beauvilliers, la Fosse Aubert, tranche 5 B	Broutin Pierre (Inrap)	OPD	PAL NEO	0612893	4
28051	Bonneval, ZAC de la Louveterie, le Trépied	Louesdon Emilie (Inrap)	OSE	FER	0612779	5
28064	Bû, RD 21 et la RD 136B	Sorel Yoann (COL)	OPD	MA MOD CON	0612919	6
28085	Chartres, complexe cultuel gallo-romain de Saint-Martin-au-Val	Bazin Bruno (COL)	FP	GAL	0612312	7
28085	Chartres, cathédrale Notre Dame, chapelle Saint-Piat	Lecroere Thomas (COL)	FP	MA	0612633	8
28085	Chartres, 8 rue Pierre-Mendès-France	Achére Vincent (COL)	OPD	GAL MA	0612724	9
28085	Chartres, impasse de la Croix Jumelin	Viret Jérémie (COL)	OPD	GAL MA	0612726	10
28085	Chartres, 2 rue Saint-Thomas	Gibut Pascal (Inrap)	OPD	GAL MA MOD	0612735	11
28085	Chartres, 32-36 rue du Quatorze-Juillet et 43 rue Nicole	Vivant Marie-Camille (COL)	OSE	GAL MA MOD	0612767	12
28085	Les territoires de l'Eure	Renault Ingrid (COL)	PCR		0612791	13
28085	Les origines gauloises de Chartres	Willerval Stéphane (COL)	PCR	FER	0612792	14
28085	Les caves et cavités médiévales de Chartres	Achére Vincent (COL)	PRD	MA	0612794	15
28085	Les Peintures murales de Chartres - Autricum	Huchin Raphaël (COL)	PCR	GAL	0612810	16
28085	Chartres, rue Hubert Latham	Herouin Stéphane (COL)	OPD		0612812	17 ON
28085	Chartres, ZAC Rechevres, tranche 5	Astruc Juliette (COL)	OPD	FER GAL	0612838	18
28085	Chartres, 3-5 sentier du Clos Vert	Viret Jérémie (COL)	OPD	GAL	0612863	19
28085	Chartres, 17 rue du Bourgneuf	Capron Delphine (COL)	OPD	PAL MA MOD	0612865	20
28085	Chartres, 46 rue du Maréchal Leclerc	Wavelet David (COL)	OPD	MOD	0612897	21
28085	Chartres, 4-6 boulevard Adelphe Chasles	Lecroere Thomas (COL)	OPD	GAL MA	0612915	22
28085	Chartres, 29 Bis rue Chauveau Lagarde	Viret Jérémie (COL)	OPD	GAL CON	0612924	23

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28085	Chartres, rue d'Etampes	Astruc Juliette (COL)	OPD		0612928	24 ON
28085	Chartres, 35 rue du Clos l'Evêque	Viret Jérémie (COL)	OPD		0612931	25 ON
28088	Châteaudun, 4 rue Charles Brune	Lallet Carole (Inrap)	OPD	MA MOD CON	0612820	26
28103	Cloyes-les-Trois-Rivières, 11-15 rue Nationale	Demeure Guillaume (PRIV)	OSE	MA MOD CON	0612718	27
28134	Dreux, château de Dannemarche	Bujak Philippe (BEN)	PRT	MA MOD	0612839	28
28140	Épernon, 5-7 place du Change	Lecroere Thomas (COL)	MH	MA MOD	0612781	29
28191	Hanches, carrière du Bois des Fourches phase 1	Basset Célia (COL)	OPD	PAL FER	0612880	30
28199	Janville Le Puiset, RD 927 Ouest/ RD 927 Centre	Rodot Marie-Angélique (COL)	OPD	GAL MA	0612900	31
28215	Louville-la-Chénard, Bois des Fontaines	Leclerc Cédric (Inrap)	OPD	FER GAL	0612708	32
28215	Louville-la-Chénard, les Aiguillettes	Leclerc Cédric (Inrap)	OPD	FER GAL	0612712	33
28218	Lucé, 2 rue de la République	Capron Delphine (Inrap)	OPD	CON	0612732	34
28220	Luisant, angle bvd J F Kennedy et rue Maurice Viollette	Wavelet David (COL)	OPD	CON	0612926	35
28253	Mignières, Château d'Eau	Lecomte Bruno (COL)	OPD	FER	0612884	37
28253	Mignières, 6 bis rue aux Juifs	Lecomte Bruno (COL)	OPD		0612914	38 ON
28275	Néron, site de crash d'un bombardier B17	Fracchia Andrew (AUT)	FP	CON	0612795	39
28280	Nogent-le-Rotrou, place Sully	Capron François (Inrap)	OPD	MA MOD CON	0612742	40
28280	Nogent-le-Rotrou, place Saint-Pol	Capron François (Inrap)	OPD	GAL MA	0612748	41
28304	Prasville, carrière Les Marmonneries, tranche 1	Laetitia Feneon (PRIV)	OSE	NEO	0612858	42
28304	Prasville, chemin de Teillay, carrière SMB tranche 8b	Broutin Pierre (Inrap)	OPD	NEO	0612902	43
28333 28385	Saint-Denis-du-Puits Le Thieulin, Chavannes	Bailleux Grégoire (Inrap)	OPD	IND	0612834	36
28358	Saint-Prest, prospections subaquatiques	Capron Delphine (Inrap)	PRT		0612832	44
28391	Toury, Le Rogeret, zone sud	Delalande Audrey (PRIV)	OSE	FER GAL	0612922	45
28404	Vernouillet, le Denier, les Cinquante Arpents	Fournier Laurent (Inrap)	OSE	FER GAL	0612887	46
28404	Vernouillet, ZAC Porte Sud	Chaudriller Séverine (Inrap)	OSE	BRO MA MOD CON	0612912	47
28406	Éole-en-Beauce, les Marmonneries, Tranche 3	Bailleux Grégoire (Inrap)	OPD		0612835	48 ON
28426	Ymonville, le Chemin des Ânes	Bailleux Grégoire (Inrap)	OPD		0612733	49 ON
28426	Ymonville, Sarmezolles, La Monjoie	Champault Eric (Inrap)	OPD	FER	0612872	50

Carte des opérations autorisées



Sud de l'Eure-et-Loir

Les années se suivent et se ressemblent. Pour la météorologie en 2021 même constat qu'en 2019 et 2020. Les vestiges archéologiques enfouis dans les couches superficielles du sol sont restés très discrets, et surtout peu nombreux à se manifester.

Les vestiges repérés sont souvent très ténus. Il s'agit principalement d'ensembles fossoyés accompagnés ou non de substructions.

83 sites ou indices de sites ont fait l'objet d'une notice. 34 de ces sites semblent inédits.

70 sites (84 %) présentent des enclos ou enceintes de plans très variés. Pour la grande majorité, il s'agit vraisemblablement de parcellaires anciens; voire antiques. Chaque fois nous les avons comparés au parcellaire figurant sur le plan du cadastre napoléonien, mais très souvent le constat est négatif.

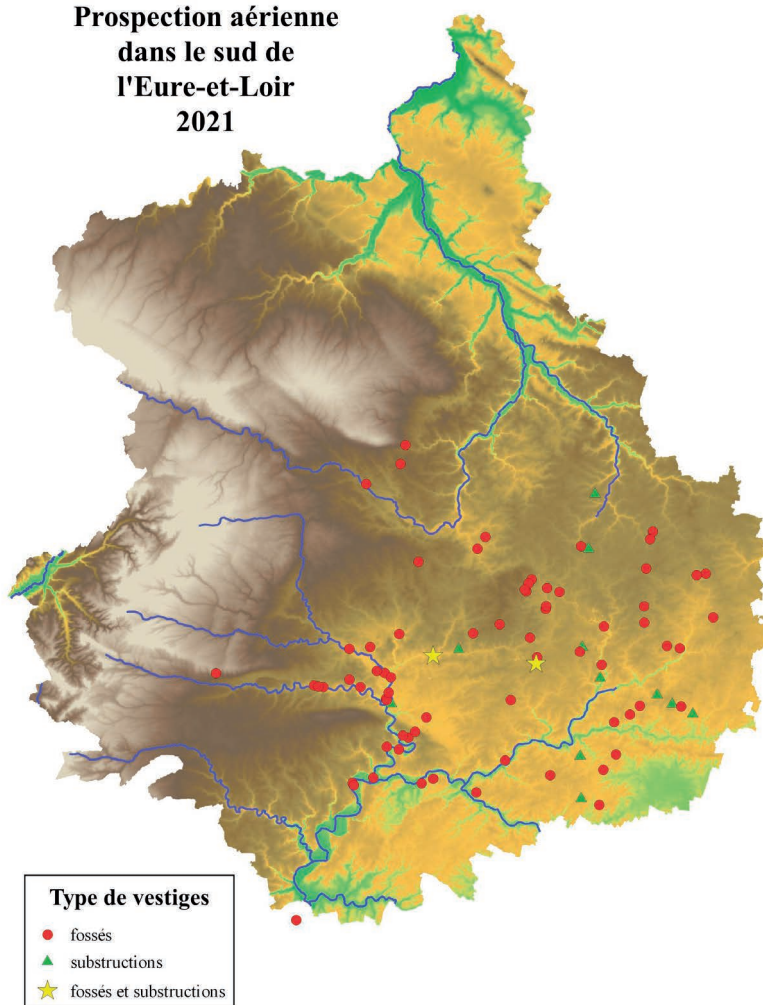
Cependant, certaines enceintes pourraient être des fermes protohistoriques voire, médiévales, mais en l'absence d'une typologie bien établie on ne peut se prononcer.

11 sites (13 %) présentent des fondations de pierres : il s'agit de traces peu visibles de bâtiments malheureusement souvent incomplets.

Seuls 2 sites (2,5 %) comportent les deux types de vestiges.

Alain Lelong

Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir 2021



La prospection aérienne de 2021 ne peut être évoquée sans parler de la météorologie qui a fortement influencé les résultats de manière négative. Suite à un printemps froid et humide, les premières traces ne sont apparues qu'au cours de la première quinzaine de juin.

Le premier des quatre vols effectués cette année, entre le 14 juin et le 9 juillet, a suivi les vallées des principaux cours d'eau du nord de l'Eure-et-Loir. Tous les indices photographiés ont été comparés aux photographies verticales disponibles sur Géoportail et Google Earth, aux diapositives de R. Dodin numérisées par la SHADT (voire à celles d'Archéo 27 pour quelques cas), aux cadastres anciens ainsi qu'aux cartes et plans antérieurs à 1790 diffusés sur le site des Archives départementales. Malgré des conditions peu propices à de nouvelles découvertes, l'analyse des photographies a révélé des compléments d'informations intéressants sur quelques sites déjà répertoriés comme à Saussay, au nord du département.

Compte-tenu de ces premiers résultats, le vol du 25 juin s'est fait au hasard des observations (ou en leur absence) sur la partie centrale du territoire prospecté. Il a permis de détecter un site fossoyé complexe à Tremblay-les-

Villages. Il fait figure d'exception, en comparaison des autres observations de l'année, qui concernent très souvent de possibles enclos quadrangulaires, dont n'étaient visibles que trois des côtés.

Autres vestiges singuliers, des fondations maçonnées, déjà présentes sur des photographies de 2020, mais remarquées seulement par les prospecteurs d'Archéo 27 lors d'une séance de travail commune, pourraient appartenir à un potentiel théâtre antique situé à Senantes.

La maturation des cultures s'est faite en une semaine début juillet, altérant définitivement les conditions d'observation. Les vols des 02 et 09 juillet n'ont amené respectivement que cinq et quatre déclarations dont toutefois trois nouveautés : deux enclos emboîtés à Saint-Sauveur-Marville, un bâtiment isolé à Béville-le-Comte et, un enclos partiel à Senantes.

Au final, 40 observations dont 16 nouveaux sites, ont été déclarés au SRA, soit 40 % du global. Ce taux compense largement la faiblesse des résultats en nombre absolu.

Michel Douard

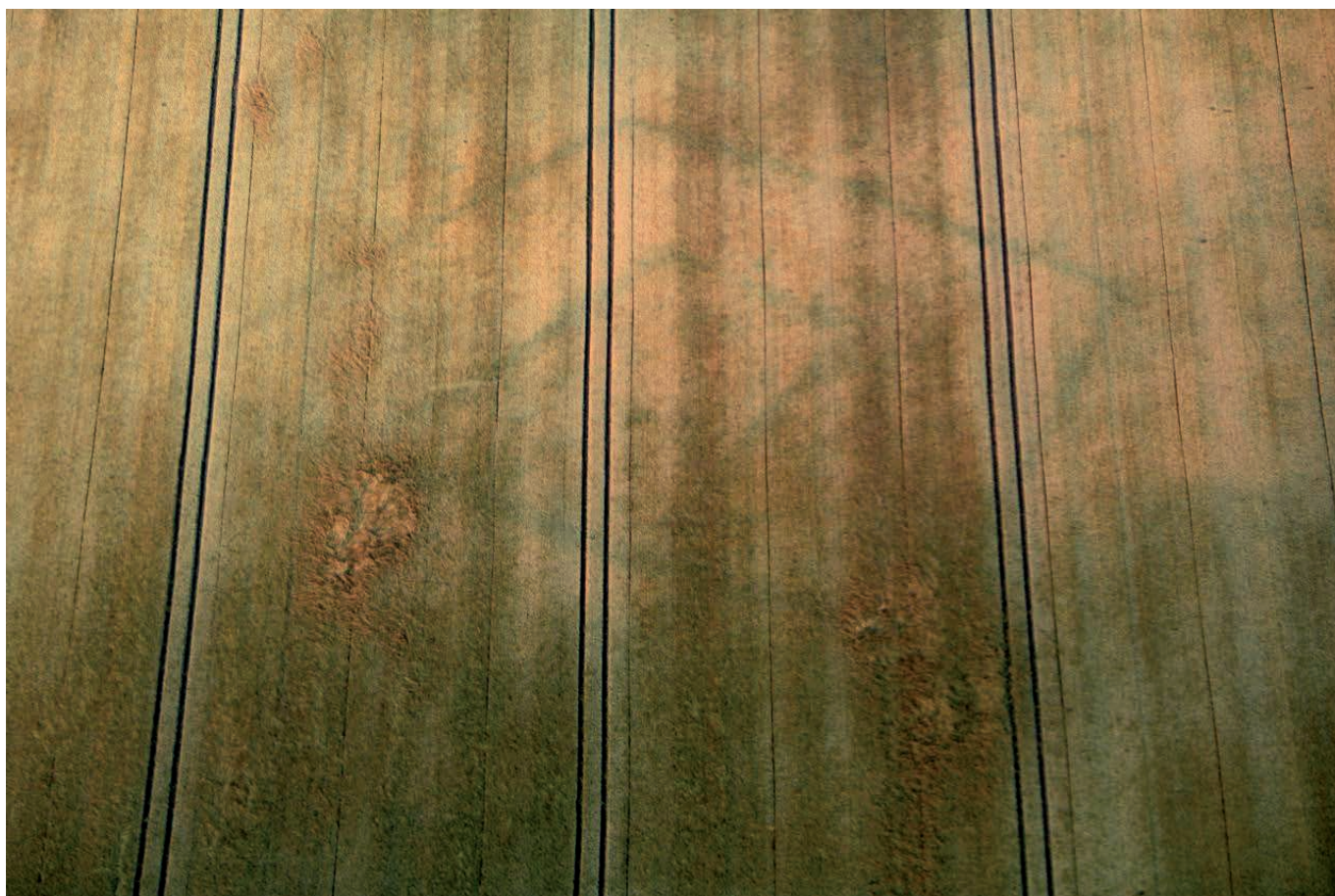


Fig.1 : Enclos emboîtés à Saint-Sauveur-Marville (21 HL 10 MD). (Michel Douard)

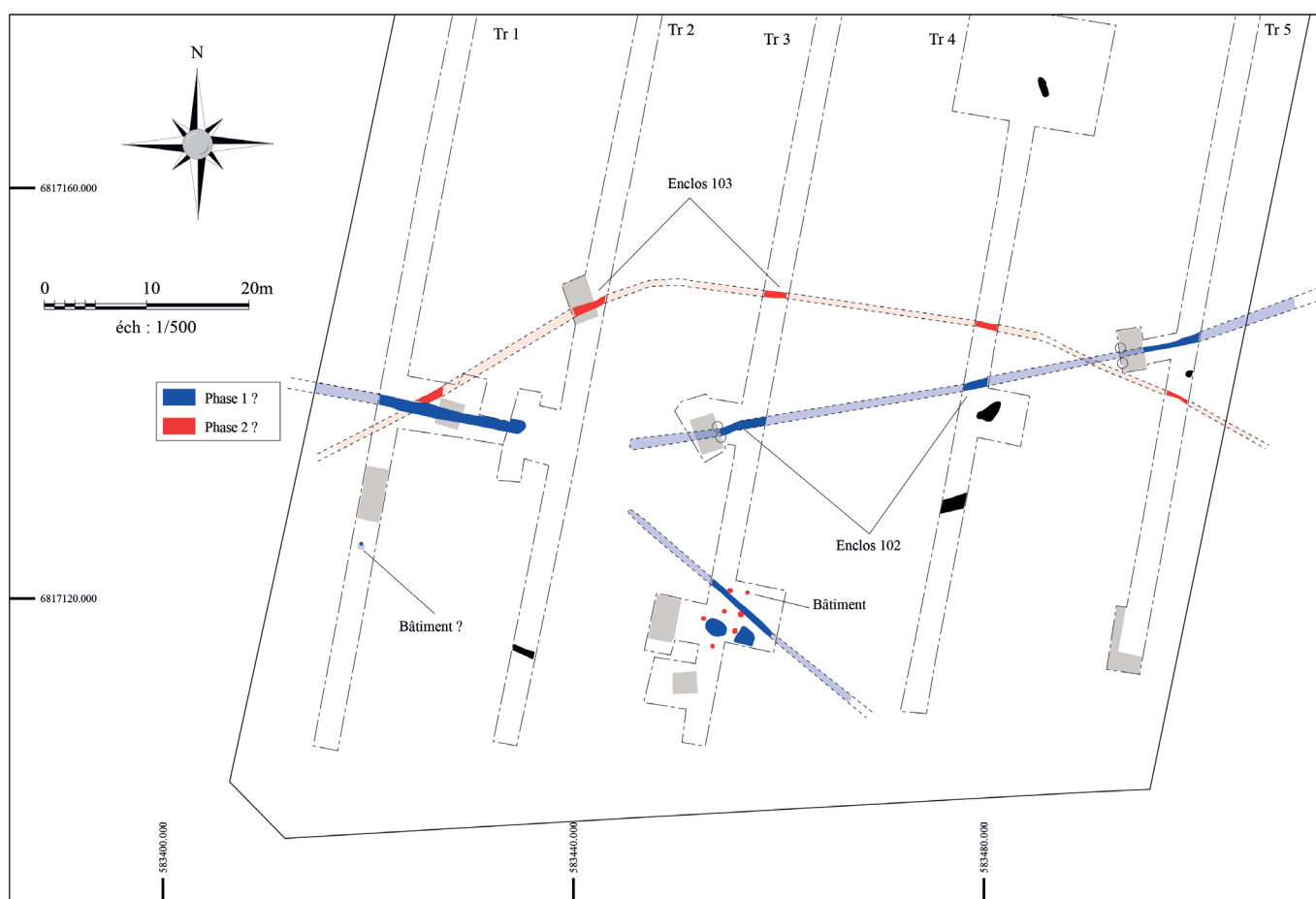
Le diagnostic d'Amilly Pécante a permis d'identifier des occupations datant du Néolithique à l'époque romaine. Les plus anciennes traces d'occupations, datent du Néolithique. Elles correspondent à plusieurs fosses éparses ayant livré du silex taillé. On notera la présence d'une fosse de piégeage.

La seconde occupation attestée date du Haut-Empire. Localisée dans la partie sud de l'emprise du diagnostic, elle est caractérisée par un ou plusieurs bâtiments sur poteau et des fosses. La présence d'un ou deux enclos témoigne probablement de deux états différents du site

durant le début de l'époque romaine. Les relations stratigraphiques observées témoignent aussi de deux occupations distinctes et plus vraisemblablement d'un réaménagement du site au cours du Haut-Empire.

La période moderne est marquée par la présence de chemins et de fossés parcellaires coïncidant avec le cadastre napoléonien.

Bruno Lecomte



Amilly (Eure-et-Loir) Pécante : plan général des structures. (Bruno Lecomte, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)

Un diagnostic archéologique, motivé par un projet de construction de logements collectifs sur une surface de 2476 m², a été réalisé à l'ouest du centre urbain d'Anet, à proximité de la rivière des Fontaines, affluent de l'Eure. Seuls 1505 m² localisés sur la moitié est de la prescription étaient accessibles. Le diagnostic a permis de mettre au jour des vestiges datés du Moyen Âge central jusqu'à nos jours, scindés en 4 phases d'occupations successives.

Les découvertes les plus anciennes portent essentiellement sur la structuration de l'enceinte urbaine médiévale du bourg castral d'Anet (phase 1). La mise au jour d'une portion du tracé de son imposant fossé dans le secteur sud-ouest de la ville, assez mal documenté jusqu'à présent, a permis de valider les hypothèses de Jean Mesqui.

Ce fossé a été partiellement sondé mais ses dimensions peuvent toutefois être restituées sur 8,50 m à l'ouverture et au moins 4 m de profondeur (fig. 1). La date de sa mise en place reste impossible à préciser autrement que par des mentions textuelles qui la prétendent contemporaines de l'édification du château seigneurial (fin XI^e s.-début XII^e s.). Le processus d'abandon est clôturé dans ce secteur par des apports sédimentaires volontaires. L'obturation du fossé peut être située à la fin du bas Moyen Âge, entre le milieu du XV^e s. et le milieu du XVI^e s. La localisation de la muraille n'a pas trouvé de réponse archéologique dans les terrains diagnostiqués. Il convient dès lors de proposer la restitution, à l'emplacement d'une zone vierge d'occupation médiévale à l'arrière du fossé, d'un talus qui n'a pas survécu aux arasements contemporains.

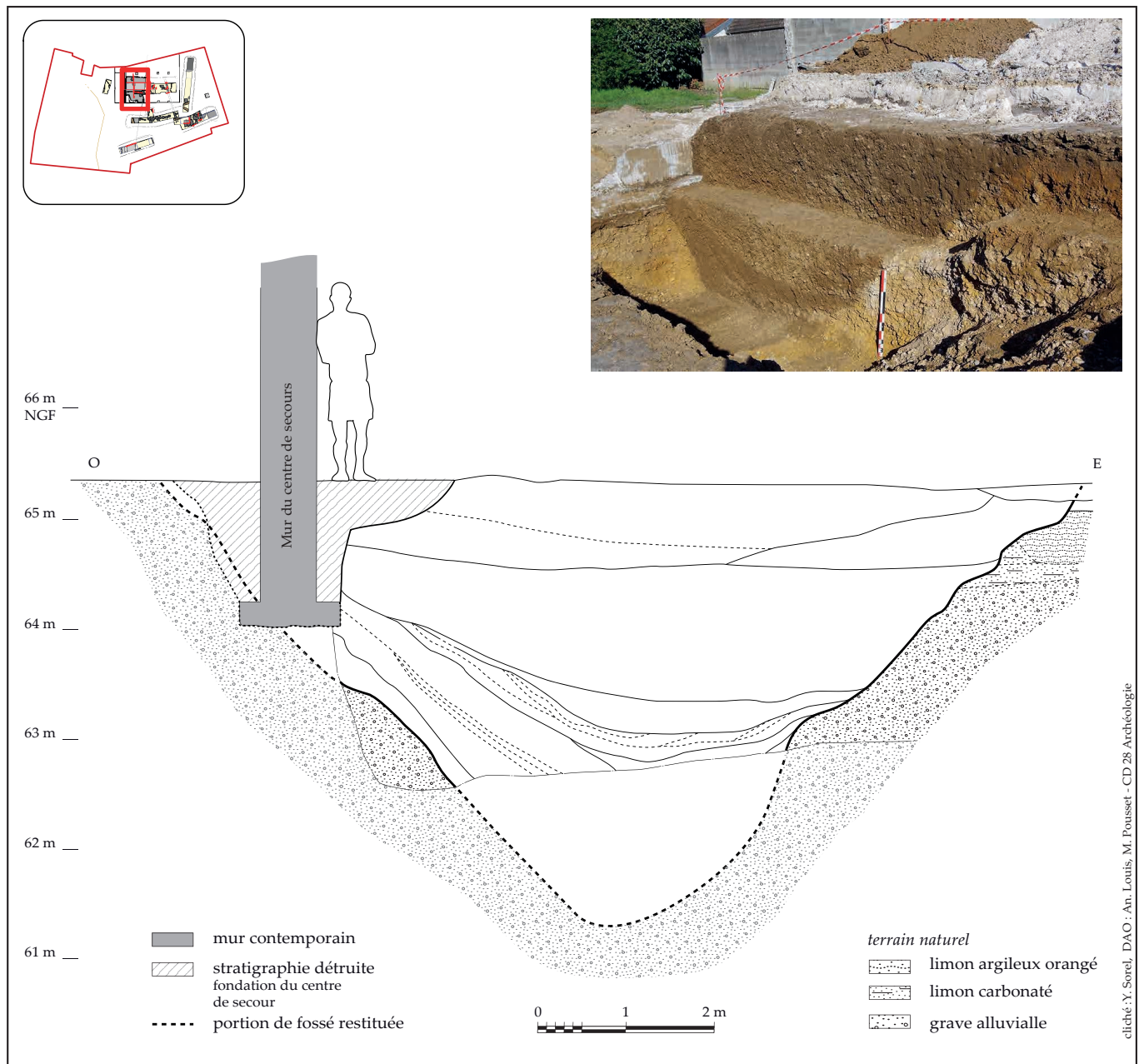


Fig. 1 : Anet (Eure-et-Loir) rue Florian : hypothèse de restitution du profil du fossé médiéval F. 101 à partir de la coupe nord de la tranchée 1. (An. Louis, Ap. Louis, Y. Sorel, Service archéologie préventive d'Eure-et-Loir)

La transition entre le bas Moyen Âge et la Période moderne est illustrée principalement par un ensemble complexe d'une dizaine de fosses directement liées à un atelier de potier (phase 2, fig. 2). Implantées partiellement sur les comblements de l'ancien fossé d'enceinte et à ses abords, elles témoignent de l'occupation artisanale de ces nouveaux espaces conquis sur les anciennes marges urbaines. Quoique l'interprétation de ces fosses reste ouverte (simples fosses dépotoirs ou cendriers de fours arasés), elles ont livré un abondant corpus spécifique des poteries produites par cet atelier (3200 tessons essentiellement de coquemars et de tèles à lait, dont 87 % de ratés de cuisson). Le *corpus* daté entre le milieu du XV^e s. et le milieu du XVI^e s. et constituent une référence originale pour l'Eure-et-Loir. Ces fosses sont environnées de rares structures fossoyées, dont aucune ne semble liée particulièrement à l'activité potière. La majeure partie de l'unité de production reste donc très largement méconnue.

Une large période s'étendant entre la deuxième moitié du XVI^e s. et le début du XIX^e s. semble caractérisée par une faible occupation (phase 3). Elle est matérialisée par un regroupement de fosses au sud-est de la zone prescrite, au-delà d'un fossé probablement parcellaire, d'axe NNO-SSE. Ces vestiges, qui semblent regrouper un silo et une possible fosse d'extraction, pourraient correspondre à une occupation de type « fond de parcelle », associée à un habitat situé hors emprise.



Fig. 2 : Anet (Eure-et-Loir) rue Florian : détail des céramiques issues de l'atelier de potiers, conservées dans la fosse F. 115. (Ap. Louis, Service archéologie préventive d'Eure-et-Loir)

La période contemporaine (phase 4) a livré des vestiges disparates répartis sur l'ensemble de la zone prescrite, dont une fosse dépotoir du début du XIX^e s. et une série de fosses de plantation. Des arasements et des remaniements ponctuels liés à des travaux récents ont ensuite affecté la conservation des vestiges archéologiques.

Apolline Louis

Moyen Âge

AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN Château et domaine d'Esclimont

Époque moderne

Le château et le domaine d'Esclimont constituent un site remarquable centré sur la vallée de la Rémarde, petit cours d'eau affluent de la Voise, dans le bassin versant de l'Eure. Un diagnostic archéologique y a été réalisé en juin-juillet 2021. En raison de la stagnation du projet d'aménagement, il n'a porté que sur 2 phases au lieu de 4 initialement prévues sur 60,6 ha prescrits. Trente-quatre

tranchées ont été implantées au sein du parc arboré et treize aux abords du château.

L'opération a permis de mettre au jour des vestiges datés du Néolithique à la Période contemporaine, scindés en 7 phases d'occupation successives. Une étude géomorphologique sur le parc du château a permis de préciser



Fig. 1 : Auneau-Bleury-Saint-Symphorien (Eure-et-Loir) château et domaine d'Esclimont : vue du château depuis l'entrée du domaine. (A. Louis, Service archéologie préventive d'Eure-et-Loir)

les modalités du colmatage de la vallée et les dynamiques de versants.

Les phases anciennes d'occupation du site sont uniquement présentes dans le parc. Elles ont livré des indices d'occupation néolithiques et/ou protohistoriques diffus, matérialisés par des artefacts dans des colluvions, ou associés à de possibles niveaux de sols anciens (phase 1). Leur présence régulière indique le fort potentiel du fond de vallée.

L'âge du Fer est représenté par des fragments de céramiques associés à du mobilier antique. Un habitat antique est reconnu en bordure orientale du parc du château. Un bassin latéral maçonné, situé à proximité, pourrait être contemporain de cette occupation. Avec la mise en évidence de remblais de stabilisation antiques rapprochés d'un aménagement de la rive droite de la Rémarde, la phase 2 correspond à un premier état d'aménagement du lit de la rivière.

Les vestiges associés à l'occupation du haut Moyen Âge sont sporadiques mais signalent une continuité d'occupation (phase 3). Il s'agit d'un foyer probablement domestique et de remblais de stabilisation semblables et superposés à ceux reconnus pour la période précédente.

Les vestiges datés du Moyen Âge central (phase 4) ont été mis au jour dans l'espace central de la cour intérieure du château, sous la forme de niveaux d'occupation et sur les versants et la vallée nord du site. Leur présence au cœur de la plateforme actuellement occupée par le château atteste de la préservation d'une stratification ancienne à cet emplacement.

Durant le bas Moyen Âge (ou antérieurement, phase 5), une occupation bâtie, difficile à caractériser, semble se

structurer sur une vaste zone aux abords et à l'emplacement du château actuel. Elle se caractérise par des murs et un possible fossé longeant l'un d'eux et dont la fonction défensive est posée. Leur destruction à la fin du bas Moyen Âge pose la question de leur disparition systématique et simultanée, avant la construction du château lors de la phase suivante.

Les observations stratigraphiques ont permis de déterminer que la construction initiale du château actuel se situe à la transition entre la fin du bas Moyen Âge et la première moitié du XVII^e s. et celles effectuées sur le bâti permettent de proposer de la réduire au courant du XV^e s. (phase 6). Un large corps de logis, probablement continu, est édifié à l'ouest de la cour et s'articule avec une tour d'angle au sud-ouest. Le côté sud de la cour est également occupé par un bâtiment dont l'emprise témoigne d'une avancée de la façade sur cour et suppose peut-être l'existence de plusieurs bâtiments distincts. Des réaménagements des espaces intérieurs sont effectués dans le courant du début du XVII^e s. avant que ne survienne une rapide destruction également située au début du XVII^e s. de près de la moitié des volumes du château. Plusieurs vestiges de bâtiments, une allée pavée et les sols d'une maison du village complètent l'occupation du site. Les stigmates de l'aménagement du parc sont mis en valeur par les anomalies microtopographiques révélées par le LiDAR réalisé sur l'ensemble du domaine.

Les occupations les plus récentes du domaine sont essentiellement représentées par les grands travaux qui portent sur l'ensemble du domaine dans les années 1865-1866 et 1867 pour les jardins (phase 7).

Apolline Louis

Paléolithique

BEAUVILLIERS

La Fosse-Aubert, tranche 5 B

Néolithique

Le diagnostic archéologique de la Fosse-Aubert tranche 5b s'inscrit dans une série d'opérations prescrites dans la carrière Cemex de Beauvilliers.

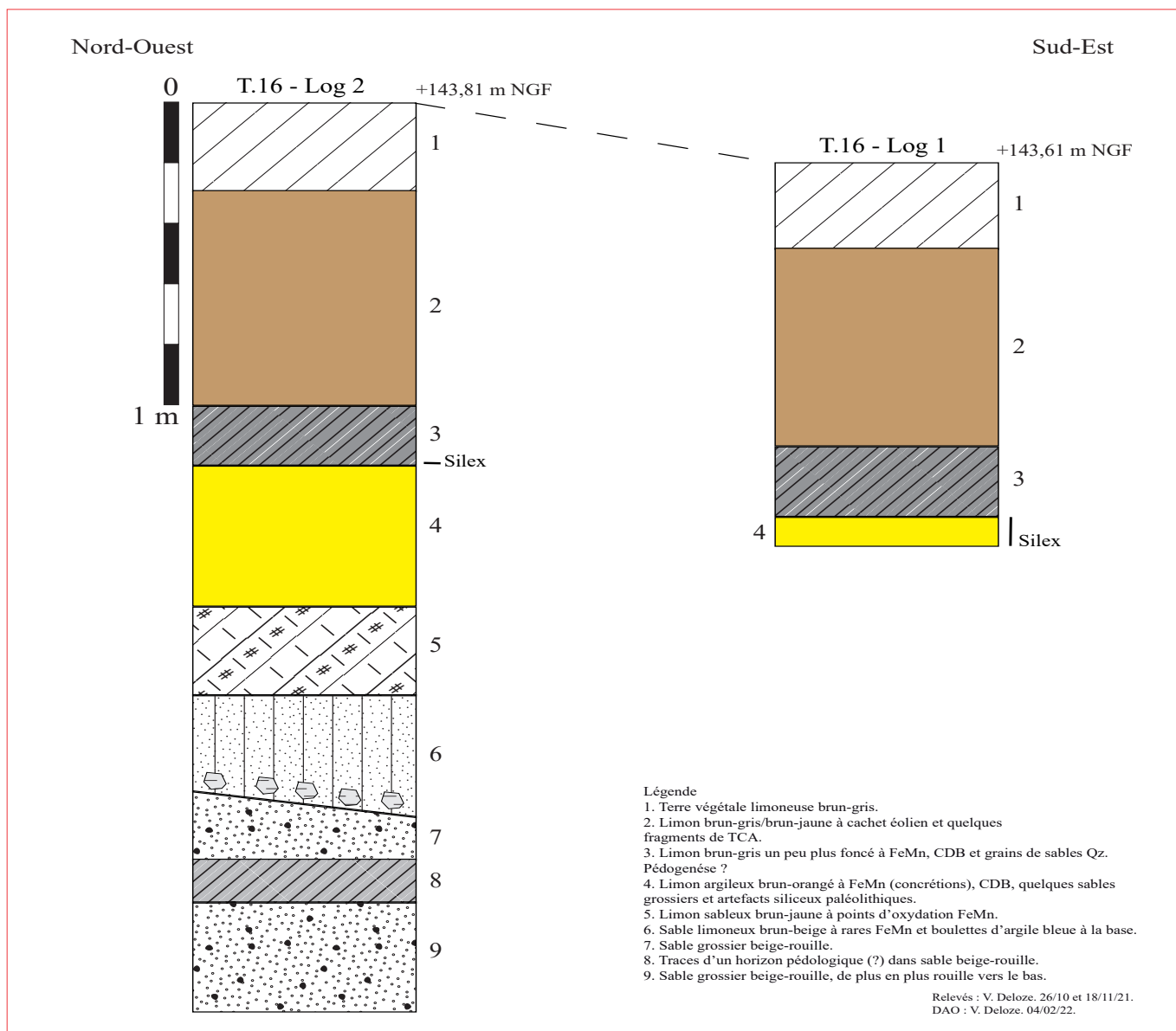
Une cinquantaine de silex du Paléolithique moyen ont été mis au jour sur 3 niveaux, enregistrés dans une dépression naturelle. Des indices ponctuels de cette période ont été précédemment mis au jour sur la tranche 5a (Lemaître 2021).

L'analyse géomorphologique suggère un colmatage progressif de la dépression par des dépôts d'origine colluviale, avec, à la base des colluvions limono-sableuses plutôt pléistocènes où ont été enregistrés trois paléosols distincts, et au sommet des colluvions limono-argileuses holocènes, reposant sur un paléosol gris foncé, plutôt tardiglaciaire/holocène. Les vestiges lithiques découverts dans cette stratigraphie l'ont été principalement au niveau d'un grand sondage profond réalisé autour du log 2 de la tranchée 20, sous la forme de trois niveaux étagés. On

distingue donc du haut vers le bas : un niveau supérieur se plaçant au sommet du paléosol E, niveau archéologique qui a été aussi retrouvé plus ou moins épars dans certaines des tranchées les plus proches (tranchées 17 et 19) ; un niveau médian le plus riche de tous, situé à la base du paléosol F ; un niveau inférieur conservé au sein des colluvions de l'ensemble G.

Enfin, quelques autres artefacts lithiques plus dispersés ont été aussi découverts lors du creusement de la tranchée 16, constituant un quatrième niveau, plus récent que les trois autres, situé à l'interface entre le paléosol gris foncé C et les colluvions loessiques D immédiatement sous-jacentes.

L'opération se distingue par la découverte de deux nappes de mobiliers ubiquistes datées du Néolithique. Déplacé et roulé, le matériel fait toutefois écho à une occupation plus large mise en évidence sur la tranche 4 de la carrière (Hamon 2016).



Beauvilliers (Eure-et-Loir) La Fosse-Aubert, tranche 5 B : transect géologique de la tranchée 16. (V. Deloze, Inrap)

Un bâtiment à 6 poteaux a également été découvert. Malgré les ouvertures et fouilles réalisées, aucune structure, ni datation ne peuvent être données.

Pierre Broutin

Lemaitre 2021 : LEMAITRE V., *Beauvilliers, Eure-et-Loir, la Fosse Aubert, tranche 5a* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 115 p.

Hamon 2016 : HAMON T., COUSSOT C., CHAMPAULT É., RIQUIER S., SENEPART I., *Beauvilliers, Eure-et-Loir, La Fosse-Aubert, tranche 4, 28 032 023* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 247 p

Âge du Fer

BONNEVAL Le Trépied

La fouille réalisée d'avril à mi-juillet 2021 sur la commune de Bonneval (28) au lieudit « Le Trépied » en vue d'un aménagement de la Zone d'Activité de la Louveterie effectuée sur près de 20 000 m², fait suite à l'opération de diagnostic menée par l'Inrap sous la direction de Gregory Bayle en 2005. Cette intervention a été réalisée en groupement et menée conjointement par l'Inrap et la Direction de l'Archéologie de Chartres Métropole. La prescription portait principalement sur les vestiges d'un enclos laté-

nien dont la présence avait déjà été mise en évidence lors des campagnes de prospections aériennes menées dans les années 90 par Alain Lelong.

Cette opération de fouille a permis de mettre au jour plusieurs indices d'occupation allant de la Préhistoire à la période médiévale.

Ainsi, les quelques éléments mobiliers attribuables au

Paléolithique moyen sont à mettre en relation avec le lot conséquent recueilli au moment du diagnostic au sein de tranchées situées en dehors de l'emprise de fouille. Une hache polie ainsi qu'un pilon et un éclat retouché dont les datations restent imprécises couvrent les périodes récentes de la Préhistoire voire de la Protohistoire et viennent compléter les ensembles d'outils lithiques.

Quelques indices marquent le début de l'occupation Protohistorique. Il s'agit principalement d'une petite fosse arasée (FS1190), contenant un récipient en céramique mal conservé daté du Hallstatt Final/LTA, située au coeur de l'enclos laténien. Une autre fosse localisée en dehors de l'emprise au sein de la tranchée de diagnostic TR04 avait déjà livré du mobilier céramique de la même période (FS6). Par ailleurs, la période du premier âge du Fer est également illustrée et ce de manière fortuite, par la présence d'un élément de manche de poignard à antenne daté du Hallstatt final (Ha D) puisque cet élément provient du comblement sommital du fossé d'enclos laténien 1033 (SD 4023, US 7).

L'occupation principale concerne, quant à elle, la présence d'un vaste enclos laténien de forme trapézoïdale d'une superficie de 7600 m² environ. Il est constitué par deux gros fossés orientés nord-nord-ouest/sud-sud-est constituant une façade ouest monumentale interrompue par l'aménagement d'une probable entrée, tandis que le reste de l'enclos est formé par de plus modestes fossés d'axes rectilignes à curvilignes comprenant un système palissadé.

Les fossés d'entrée comprennent les fossés 1014 et 1033 sur une longueur de 90 m environ, soit une longueur de 44 mètres pour le segment de fossé 1014 et de 43 mètres pour le segment de fossé 1033. Ils sont séparés par une distance d'environ 3,5 mètres. La largeur maximale de ces fossés atteint 7 mètres pour une profondeur conservée maximale de près de 3 mètres. On observe une morphologie plus massive aux extrémités aménageant l'entrée qu'aux angles où le profil devient plus restreint pour ne plus qu'atteindre 2,2 m de large au minimum pour 0,5 m de profondeur au minimum.

Les fossés palissadés sont, quant à eux, constitués du fossé légèrement curviligne 1053 au sud long de 106,6 mètres, du fossé également légèrement curviligne 1070 à l'ouest d'une longueur de 53,8 mètres et du fossé rectiligne d'axe brisé 1015 au nord long de 88,7 mètres. Plus ou moins bien conservées, leurs dimensions varient entre 0,4 et 1,6 mètre de large pour 0,2 à 0,8 mètre de profondeur.

Par ailleurs, on constate que plusieurs petits segments de fossés localisés à l'intérieur de l'enclos viennent partitionner l'espace interne.

Il s'agit de deux fossés composés tout d'abord du segment 1029 formant une ligne courbe suivant l'axe du fossé ouest de l'enclos (FO 1070) depuis l'angle nord-ouest (FO 1015/1070) sur une longueur de 56,3 mètres et du segment 1208 d'axe rectiligne ouest-ouest-sud/est-est-nord sur une longueur de 16,3 mètres ; le segment 1256/1137 rectiligne marque le second élément qui présente un axe comparable aux fossés 1070 sur une

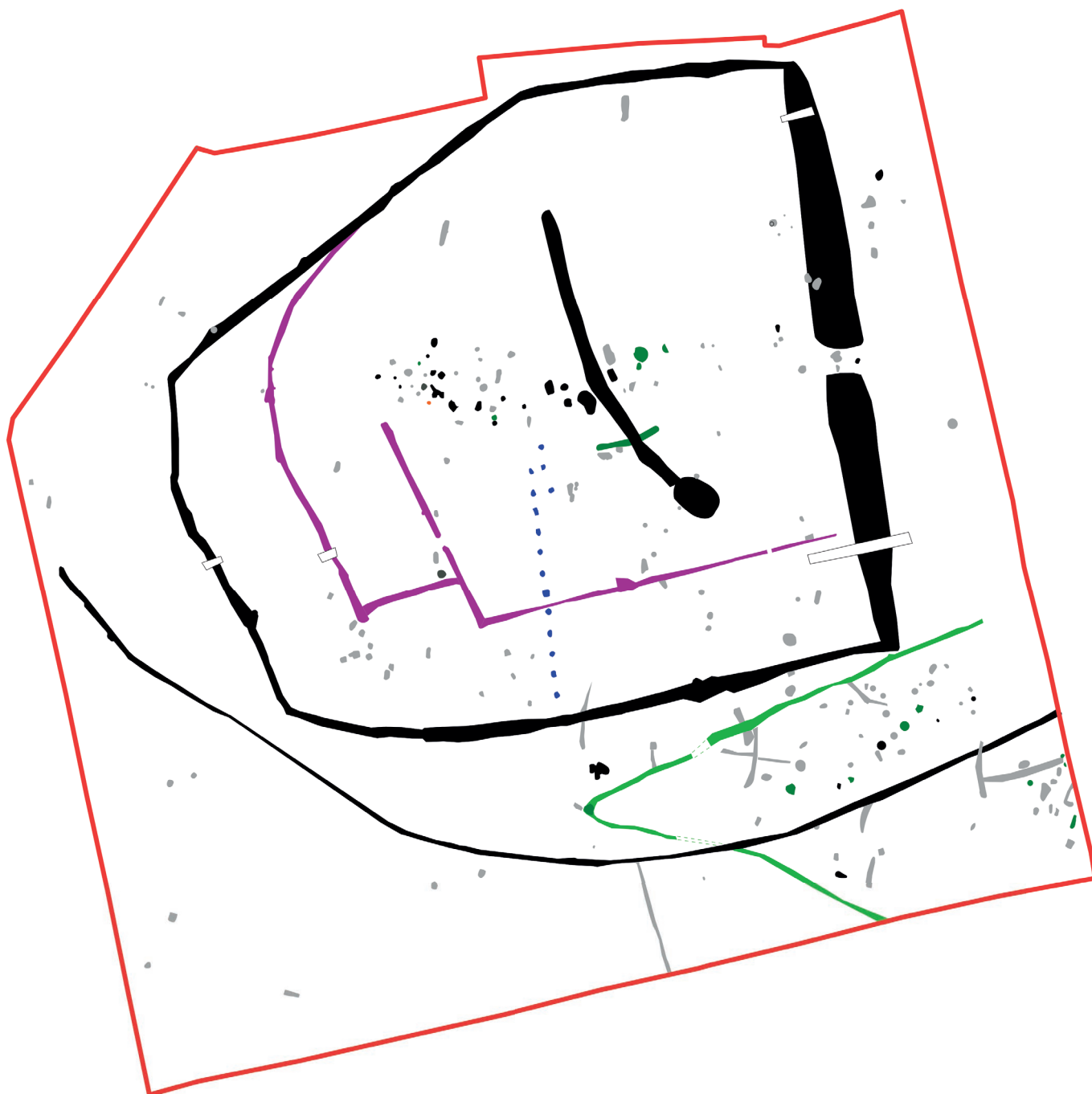
longueur de 34 mètres et qui est interrompu par un petit passage ouvert sur 1,3 mètre et par le segment rectiligne 1119/1150 d'axe comparable au FO sud de l'enclos (FO 1153) long de 56,3 mètres.

D'autre part, un fossé curvilinéaire (FO1046) suivant le même axe que le côté ouest de l'enclos (FO1070) est implanté dans l'aire interne formée par les partitionnements de l'enclos. Il traverse cet espace du nord au sud sans être en contact direct avec les fossés de l'enclos mais semble fonctionner avec la vaste structure au comblement hydromorphe 1105, interprétée comme un probable puisard. Hormis, cette structure de plan ovoïde 1105 mesurant 7,60 mètres de long sur près de 5 mètres de large pour une profondeur d'environ 3 mètres, l'aire interne de l'enclos n'a livré que quelques fosses, un petit bâtiment s'apparentant à un grenier de datation inconnue, ainsi qu'une possible palissade sur poteaux.

L'ensemble de ces éléments s'inscrit dans une fourchette chronologique comprise entre LTC2/LTD1 et la première moitié du I^{er} siècle de notre ère.

Un phasage en trois étapes de l'enclos est proposé sur la base de l'évolution des faciès d'assemblages céramiques. Il comprend une étape précoce remontant à LTC2/LTD1 comprenant des éléments anciens possiblement archaïques ou résiduels avec une possible installation de l'enclos autour de LTD1a ; une seconde étape perceptible à travers l'apparition des premières importations méditerranéennes (possibles amphores gréco-italiques de transition et Dressel 1A) ; et une troisième et dernière étape marquée par l'apparition des amphores Dressel 1B, attribuées à La Tène D2, allant jusqu'à la première moitié du I^{er} siècle après notre ère en apparence continuité (présence d'importations indigènes, d'imitations régionales et de productions chartraines caractéristiques de l'Antiquité). Cette dernière étape marquerait alors l'abandon définitif de l'occupation au cours de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère. Il semble donc que l'occupation constituée par cet enclos ait connu une continuité de fréquentation durant toutes ces phases, soit sur près de deux siècles depuis le début de La Tène finale jusqu'après la Conquête romaine.

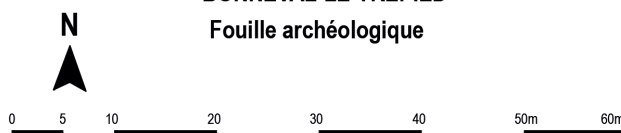
Au sud de l'emprise, un long fossé curvilinéaire (FO1039/1129) vient border l'enclos sur tout son côté sud. Déjà visible en photographie aérienne, ce fossé se prolonge largement au-delà de la limite d'emprise Est de cette opération tandis qu'on perd sa trace avant la limite Ouest. Son tracé forme une courbe au niveau de l'enclos principal alors qu'il semble se prolonger de manière davantage linéaire et rectiligne à l'Ouest. Ainsi, son orientation suit, au niveau de la fouille, celle d'une portion de cercle courbe axé plus ou moins ouest-est sur une longueur d'environ 167 mètres. N'excédant pas 1 mètre de large, il est profond de 0,30 mètre en moyenne. Les quelques fragments de récipients en céramique récoltés dans son comblement sont attribués chronologiquement à LTD1/LTD2b. Si ce fossé participe incontestablement à l'évolution de l'enclos, en revanche, l'absence de données tangibles ne permet pas de statuer plus avant sur son rôle dans l'organisation spatiale générale de l'enclos.



LEGENDE

- Emprise de fouille
- Hallstatt Final/début La Tène
- LTD1a : installation de l'enclos ?
- LTD1a à la première moitié du 1er ap.
- LTD2/première moitié du 1er ap. ?
- Médiévale/moderne
- Indéterminées

BONNEVAL-LE-TREPIED Fouille archéologique



Enfin, quelques petits segments de fossés indéterminés sont également localisés dans ce secteur sud. Mal conservés et ne contenant que quelques éléments protohistoriques lato sensu, ils n'ont pu faire l'objet d'interprétation. Cependant, on relève la présence du petit fossé rectiligne axé nord-nord-ouest/sud-sud-est long de 17 mètres (FO 1181) qui part du fossé 1039 et qui se prolonge en dehors de la zone d'emprise jusqu'au second petit enclos mis au jour lors du diagnostic situé à une centaine de mètres au sud de l'enclos principal de la fouille (F3, 4 et 2 TR021, 018, 017 et 016). Semblant faire la jonction entre les deux enclos, ce petit fossé, conservé sur une dizaine de centimètres et large en moyenne de 0,50 mètre, a livré une concentration particulière d'objets constituant l'apport principal en mobilier métallique de la fouille. Cette concentration s'apparentant à un dépôt est constituée de deux fibules en alliage cuivreux, d'un fragment de fourreau d'épée en fer, de deux probables limes en fer et d'un jet de coulée en alliage cuivreux. Les fibules peuvent être datées de la Tène D1 ou D2, à la transition entre les deux périodes soit la fin du II^e s. av. et la première moitié du I^{er} s. av. Il s'agit de variantes de fibules de Nauheim dont on retrouve peu d'exemplaires comparé aux fibules de Nauheim à arc triangulaire beaucoup plus abondantes.

Le site protohistorique de Bonneval « Le Trépied » se caractérise donc par la présence d'un établissement rural enclos de la fin de la période gauloise avec une continuité d'occupation pendant la transition avec l'époque gallo-romaine, en territoire Carnute. Malgré la forte érosion de ce site corrélé à la faible quantité de mobiliers récoltés (mobiliers céramiques mal conservés et en faible quantité, rares objets métalliques, presque aucun restes animaux conservés), les éléments recueillis mettent en évidence la bonne intégration de ce dernier dans les circuits d'échanges commerciaux locaux et extra-régionaux (importations provenant du Val de Loire, des péninsules italique et ibérique).

Enfin, la présence d'une occupation comprise entre la fin du Moyen âge et la période moderne est perceptible sur l'ensemble de l'emprise à travers la présence de fragments de céramiques ou de tuiles intrusifs au sein de plusieurs contextes protohistoriques ainsi qu'à travers quelques fosses ou trous de poteau. Les quelques fosses empierrées indéterminées localisées dans la zone limoneuse au cœur de l'enclos, qui n'ont livré aucun mobilier, semblent cependant pouvoir être rattachées à cette période.

Émilie Louesdon

Moyen Âge

BÛ

Époque moderne

Époque contemporaine

Voie de liaison entre la RD 21 et la RD136B

L'opération de diagnostic a été réalisée sur la commune de Bû, préalablement au projet de création d'une voie de liaison entre les routes départementales 136B et 21. L'emprise, d'une surface de 32 882 m², se trouve sur le sommet d'un plateau, localisé immédiatement au sud du cœur de village.

Trente-cinq pièces lithiques ont été découvertes durant cette intervention. Attribuées à la Préhistoire au sens large, elles étaient disséminées au sein de huit tranchées réparties sur l'ensemble de la prescription. Vingt-quatre de ces artefacts proviennent de niveaux de limons des plateaux remaniés, de colluvions et de labours. Les onze autres pièces avaient été remobilisées dans des anomalies anthropiques ou naturelle. Bien que peu discriminantes, ces silex taillés confirment la présence d'occupations humaines dans ce secteur durant la Préhistoire.

Le réseau viaire, qui se développe au centre de l'emprise, correspond à l'ancien chemin de Chartres. Il est composé de quatre ensembles, qui semblent se structurer autour de l'axe de circulation le plus abouti morphologiquement. Le caractère indigent du mobilier collecté at-

teste néanmoins d'une exploitation de ce chemin au plus tôt à l'époque médiévale et de manière assurée durant l'époque moderne. Cet axe de circulation, qui a perduré jusqu'à la période contemporaine, est devenu un simple chemin d'intérêt communal dans le courant du XX^e s.

Trois fosses, deux trous de poteaux et un fossé interrompu, ont été identifiés à proximité de ce réseau viaire. Le mobilier découvert permet d'envisager une occupation ce secteur entre la fin du Moyen Âge et le début de l'époque contemporaine.

Enfin, un ensemble fossoyé a été reconnu à l'ouest de la zone diagnostiquée. Il comprend deux fossés perpendiculaires, dont l'un, orienté selon un axe nord-nord-est / sud-sud-ouest, se prolonge hors de l'emprise. Daté des périodes historiques par un fragment de terre cuite architectural, ce réseau de fossés, qui ne correspond ni aux limites parcellaires du cadastre actuel, ni à celles du cadastre napoléonien de 1834, est donc probablement antérieur à ce dernier.

Yoann Sorel

CHARTRES

Complexe cultuel de Saint-Martin-au-Val

La campagne 2021 constitue la dernière année du programme triennal de recherche sur le complexe cultuel de Saint-Martin-au-Val. Elle a porté sur l'édifice à bassins, présent à l'est du podium du supposé temple dédié à Apollon. Le mur nord a fait l'objet d'un dégagement et d'une analyse intégrale. Conservé sur une longueur de plus de 19 m, il est recouvert d'enduits peints rouges et blancs sur son parement extérieur. L'étude des plinthes, encore présentes sur le parement intérieur, a contribué à l'identification d'un mortier-colle à base de poix utilisé pour la fixation des éléments décoratifs en marbre. Cette découverte rare permet de reconsidérer le rôle des plaquettes lapidaires apposées, de manière récurrente, dans les mortiers de maintien des placages. En extérieur ouest, deux seuils, parallèles au mur oriental et antérieurs à l'escalier, complètent les aménagements d'accès au bâtiment à bassins. Ils posent la question du lien continu avec le temple d'Apollon.

Le bassin nord a été entièrement dégagé. Le décor central est apparu exceptionnellement bien conservé (fig. 1). Il est agencé de plaques et moulures en marbre blanc veiné, extraites des carrières de Châtelperron (Allier). D'une largeur de 2,60 m, le registre supérieur représente un motif étoilé construit à partir de deux carrés imbriqués dont l'un présente des angles tronqués. Le registre décoratif central supérieur est construit à l'aide de deux moulurations : un bandeau et une doucine renversée avec filet. Le registre décoratif central inférieur est formé par l'agencement et la découpe de plaques. Il s'agit d'un motif



Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) Saint-Martin-au-Val : bassin nord dégagé dans son intégralité. (Bruno Bazin. Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

quadrilobé apposé à un carré. Le diamètre des lobes est situé entre 62 cm et 63 cm. Ce motif n'est pas sans rappeler les fleurons à quatre éléments contigus en calice observés en architecture, en sculpture ou encore sur les sols mosaïqués ou en *opus sectile*. Au fond, un motif circulaire de 90 cm de diamètre est présent. L'alimentation en eau s'effectue par un trou de 9 cm de diamètre, aménagé en partie basse, au centre du bassin. Une trace

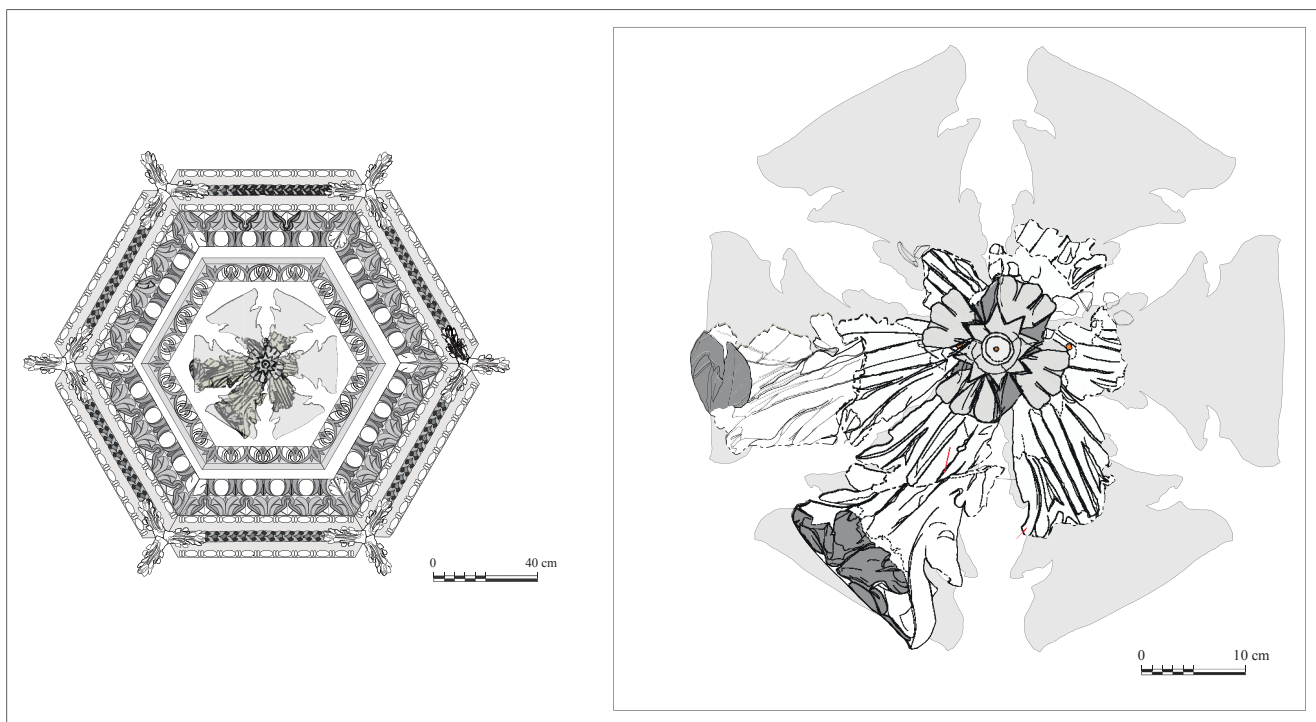


Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) Saint-Martin-au-Val : restitution d'un caisson hexagonal et de son registre décoratif. (Sonia Papaïan. Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

grisâtre, plus ou moins rectangulaire, visible autour du trou d'alimentation, pourrait correspondre à l'emplacement d'une vasque, aujourd'hui récupérée.

À la faveur du démontage des placages de marbre sur le lobe oriental du bassin, un aménagement en bois a été mis en évidence, composé d'au moins trois poutres en chêne accolées les unes aux autres. Elles reprennent exactement la forme du lobe oriental en marbre. Cet ensemble pourrait constituer un bassin antérieur, mais il n'est pas à exclure qu'il soit une préfiguration du bassin définitif tel que nous le voyons aujourd'hui. Il pourrait s'agir ici d'un prototype permettant de tester et de valider la circulation et les jeux d'eau mis en œuvre.

À l'issue de la campagne de fouille 2021, tous les bois contenus dans le bassin nord et constitutifs d'un pla-

fond suspendu à caissons, ont été extraits. En tout, c'est un corpus de 1183 pièces, auquel on peut ajouter les 233 poutres et poutrelles mises au jour en dehors du bassin. La poursuite des études sur cet ouvrage de menuiserie d'exception a permis de proposer une première restitution de l'agencement des caissons hexagonaux et losangiques et de préciser leur système de fixation à la charpente (fig. 2). Cette troisième campagne a également été l'occasion de mettre en place un protocole d'analyses interdisciplinaires dont l'objectif est de caractériser la provenance du sapin utilisé dans la construction du plafond.

Le mobilier céramique, même s'il reste encore peu abondant, date la phase d'abandon de ces ensembles architecturaux du III^e s. ap. J.-C.

Bruno Bazin

Moyen Âge

CHARTRES

Cathédrale Notre-Dame, chapelle Saint-Piat

La chapelle Saint-Piat, située au chevet de la cathédrale de Chartres, a été construite à partir de 1324. Elle surmonte la salle capitulaire mise en chantier un an plus tôt. Dans le cadre d'un projet de restauration et de réaménagement de l'ensemble visant à ré-exposer le trésor de la cathédrale au public, une étude de bâti a été menée conjointement au déroulement du chantier, d'octobre 2020 à novembre 2021. Elle avait pour but de documenter les différents éléments constitutifs du bâtiment, préciser le phasage et les datations, ainsi que de récolter des données sur l'organisation du chantier, les techniques de construction et la mise en œuvre des matériaux.

Construit dans un intervalle de 25 ans, le bâtiment présente une structure assez homogène. On relève assez peu de reprises ou de modifications profondes. Il apparaît ainsi que le traitement différentiel de la travée occidentale, plus large et pourvue de fenêtres plus travaillées, semble résulter plus d'un changement de programme architectural en cours de chantier que d'un agrandissement postérieur, contrairement à ce qui est mentionné par l'historiographie (fig.1). De même, alors qu'elle a fréquemment considéré les deux tourelles encadrant le

chevet tantôt comme un vestige d'une construction plus ancienne, tantôt comme un ajout postérieur, l'étude a montré la contemporanéité de celles-ci avec le reste du bâtiment. On note cependant, sur le sol de l'étage des tours, la réalisation d'une chape de mortier hydraulique visant à protéger les maçonneries du rez-de-chaussée des infiltrations le temps que l'étage soit mis hors d'eau. Il semble en effet que le chantier a débuté par la construction du corps central, abritant la chapelle, et que l'étage des tours a été mis en œuvre dans un deuxième temps.



Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) cathédrale Notre-Dame, chapelle Saint-Piat : tourelle nord, rez-de-chaussée, trou de boulon surmontant un repère incisé et marque lapidaire. (T. Lacroere, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)



Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) cathédrale Notre-Dame, chapelle Saint-Piat : vue vers l'ouest de l'intérieur de la chapelle. (T. Lacroere, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

L'étude a également permis de réaliser un inventaire des marques lapidaires, des traces d'outils et de la modénature en vue de réaliser une typologie. Il a ainsi été mis en évidence des incisions, localisées sous des trous de boulon en relation avec les nervures d'une voûte sur croisée d'ogives. Interprétées comme des marques d'implantation, elles introduisent la question de la mise en œuvre de tracés directeurs dans la conception du plan du bâtiment (fig.2).

Thomas Lacroère

CHARTRES

8 rue Pierre-Mendès-France

Cette opération permet de mieux comprendre l'évolution de ce secteur des Bas-Bourgs à Chartres entre la période gallo-romaine et le XXI^e s. À la fin du I^{er} s., des prairies humides bordent la falaise de craie, puis cette craie est exploitée au cours du II^e siècle. Les déchets issus de l'exploitation en front de taille sont utilisés pour remblayer la zone, probablement afin de l'assainir. Un hiatus chronologique s'établit jusqu'au XII^e s. Des fosses de plantations sont alors alignées suivant un axe nord-sud. Ceci confirme les sources textuelles citant la présence de jardins. Puis, à une époque indéterminée, une partie des remblais antiques et médiévaux sont récupérés. Ils ont pu être utilisés lors des opérations de nivellement de la route de la Courtille en 1801. À la période industrielle, deux puisards sont creusés afin d'alimenter en eau les plantations. Ces jardins perdurent jusqu'au XXI^e s. Deux maisons sont construites en fond de parcelle après 1828 (elles ne sont pas présentes sur le cadastre dit Napoléonien) et avant 1925 puisqu'elles figurent sur les premières photographies aériennes de la ville.

Vincent Achéré



Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 8 rue Pierre-Mendès-France : vue vers le nord-ouest des fronts de taille de la carrière de craie antique. (Vincent Achéré, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

CHARTRES

Impasse de la Croix-Jumelin

Le diagnostic concerne une parcelle localisée dans la partie nord de la ville, sur la rive gauche de l'Eure et sur le versant nord de la vallée du Couesnon. Le terrain, bordé par un mur de terrasse, domine de plus de 2 m de hauteur la rue de la Croix-Jumelin dans sa partie est et s'incline en pente douce vers cette dernière à l'ouest. L'opération a permis de mettre en évidence des vestiges qui s'étendent de la période gallo-romaine à l'époque industrielle. Ils appartiennent à une occupation qui s'inscrit dans la continuité de celle du site voisin du Bourgneuf (C352) fouillé en 2017 et présente de nombreuses similitudes avec les résultats de la fouille du secteur 7 de cette opération. Ainsi, la présence de tessons non tournés et d'un éclat de taille en position résiduelle s'explique naturellement par la proximité de l'établissement néolithique découvert à moins de 100 m vers le nord. Une fosse antique et une structure excavée du haut Moyen Âge constituent le prolongement de l'occupation de C352 pour les périodes historiques. Peu claire pour la période antique, cette occupation correspond vraisemblablement à des fonds de parcelles tandis que celle du début de la période médiévale s'apparente à un établissement périurbain en relation avec un édifice religieux et/ou une zone funéraire. Si les vestiges mis au jour lors du diagnostic n'apportent pas de précisions sur la nature de ces établissements, ils permettent de mieux en définir l'extension. On relèvera l'absence d'occupation antique à proximité de la rue de la Croix-Jumelin qui passe pour reprendre le tracé d'un axe gallo-romain. La présence de grands creusements médiévaux et/ou modernes dans ce secteur de la par-



Chartres (Eure-et-Loir) impasse de la Croix-Jumelin : vue vers l'ouest d'une galerie d'extraction. (Jérémie Viret, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)

celle explique peut-être cette absence. Ces creusements paraissent en effet se prolonger et même dépasser en profondeur la surface de la rue actuelle. Ils correspondent à une activité d'extraction à ciel ouvert à flanc de coteau. La présence d'un fontis ou d'un puits d'extraction signale l'existence de galeries qui attestent de l'extension vers le sud des carrières souterraines mises en évidence sur le

site C352. Dans la partie non impactée par l'extraction deux possibles fosses de vigne, des fossés, parcellaires ou de drainage correspondent à l'image d'un territoire agraire décrit dans les textes.

Jérémie Viret

Gallo-romain

Époque moderne

CHARTRES 2 rue Saint-Thomas

Moyen Âge

Un projet de réaménagement d'une maison dont le jardin devait être décaissé concerne sur un terrain situé non loin de la limite sud d'Autricum. Ce contexte a conduit à la prescription d'un diagnostic sur une surface d'environ 515 m² (parcelle AT 203) dans le quartier des Crépinières. Entre le 28 janvier et le 1^{er} février 2021, deux archéologues de la Direction de l'Archéologie de Chartres Métropole ont ouvert deux sondages à la mini-pelle mécanique de 9 tonnes en rétro-action dans ce jardin. Ces ouvertures (23 m²) couvrent plus de 10 % des 208 m² impactés en profondeur par le futur projet. Le sommet des limons de plateau a été atteint partout vers 0,9 m de profondeur (à 149,30 m NGF au nord-ouest et 148,65 m NGF au sud-est) et testé sur près de 0,4 m d'épaisseur sans atteindre les argiles à silex du terrain naturel. Au-dessus, trois phases d'occupation ont été reconnues. La première est attribuée à la période gallo-romaine et elle comprend un large creusement seulement accessible en partie dans le premier sondage. Il est comblé dans le courant du II^e s. Le deuxième sondage, est traversé en biais par une partie de voie axée à 40° par rapport à la direction est-ouest, à la cote maximale de 148,80 m NGF. Son abandon dans la première moitié du II^e s. est marqué par l'apport massif de déchets de boucherie déposés en tas sur ses abords. La deuxième phase, médiévale et moderne (XI^e-début XVIII^e s.), est marquée par un épais remblai limoneux brun clair (plus de 0,4 m de puissance stratigraphique) témoin d'une occupation rurale (type terre à vignes ou à labours). Ce limon a livré de rares tessons de céramique en partie résiduelle. Cette occupation est conforme aux sources écrites et iconographiques pour cette période où ces terres appartiennent aux religieux de Chartres et figurent sur les plans dans le Clos Sainte-Catherine à la



Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 2 rue Saint-Thomas : sondage 2 à 0,8 m de profondeur les couches de la phase antique apparaissent sous forme de rejets d'ossements animaux (US 2003) en bordure d'un axe de circulation en cailloutis damés (US 2005). (P. Gibut, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)

veille de la Révolution. La troisième phase, contemporaine (XIX^e – XX^e s.), se caractérise par un remblai de terre limoneuse et humifère brune dont la fouille a livré des éléments de l'ère industrielle. Épais d'environ 0,5 m d'épaisseur, ce dépôt concerne le jardin encore présent aujourd'hui. Ainsi, seulement, cet « îlot » de stratification ancienne est préservé sous le jardin, alors que le reste de la parcelle, comme les rues limitrophes avec lesquelles il communique, est décaissé sur plus de 1,2 m de haut (maison sur caves installée avant 1866, constructions annexes, allées pavées ou dallées et escaliers).

Pascal Gibut

CHARTRES

32-36 rue du Quatorze-Juillet et 43 rue Nicole

La fouille des 32 à 36 rue du Quatorze-Juillet et du 43 rue Nicole a porté sur une surface de 1 600 m². Elle s'est déroulée au printemps 2021 et fait suite à un diagnostic réalisé en 2020. Elle vient compléter la connaissance de ce secteur de la ville en mutation et régulièrement exploré ces dernières années.

Les niveaux naturels ont été atteints sur l'ensemble du terrain, on notera la conservation par endroits d'un horizon de limon de plateau, qui surmonte les niveaux d'argile à silex. Si de rares indices d'occupation néolithique et protohistorique ont été perçus (phase I), c'est essentiellement l'occupation antique qui marque le site. Trois grandes phases ont pu être déterminées, de la période claudienne au début du III^e s. Le site est situé à l'intérieur de la ville antique, à proximité d'une entrée localisée au niveau de l'actuelle rue du Grand-Faubourg.

Ainsi, la période allant de 40 à 70 ap. J.-C. (phase II) voit la mise en place d'une structuration raisonnée sous la forme d'un axe de circulation et d'un parcellaire. Ce dernier, bien perçu, est marqué par des fossés et alignements de trous de poteau. Certaines parcelles sont alors loties de bâtiments sur poteau dotés de caves. Cette période voit également la pratique d'activités de métallurgie, principalement de la forge mais aussi de la réduction sous une forme plus marginale. La période allant de 70 à 150 (phase III) est marquée par l'arrêt des activités métallurgiques, l'occupation est semble-t-il essentiellement orientée vers de l'habitat et vraisemblablement des activités commerciales et/ou artisanales mal caractérisées.

La dernière phase d'occupation antique située de 150 à 250 (phase IV) voit l'abandon du site, la fréquentation est sporadique, le bâti est abandonné, la voirie est encore utilisée mais peu entretenue. Début III^e s., on notera le rejet dans un puits, d'un ensemble notable lié à un artisanat de coroplastie. Cet ensemble remarquable de moules de figurines aux thèmes variés (déesses-mères, Vénus, tireurs d'épine, animaux...) témoigne de la proximité d'un



Chartres (Eure-et-Loir) 32-36 rue du Quatorze-Juillet et 43 rue Nicole : vue verticale de la cave maçonnée EA 5027 avec l'escalier tournant et les aménagements du fond. (Marie-Camille Vivant Fuster, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)

atelier dont la période d'activité serait donc à placer à la fin du II^e et au début du III^e s.

Après un hiatus important, les indices d'occupation suivants ont été regroupés dans une unique phase médiévale (phase V). Les éléments datant vont de 1100 à 1500, la nature des dépôts et des structures témoigne de la vocation agricole des parcelles. La période moderne (phase VII) est marquée par l'implantation structurée de fosses de plantation dans l'angle nord-est du site. La vocation agricole du secteur perdure jusqu'au milieu du XIX^e s. qui voit l'installation du chemin de fer et le développement urbain de ce quartier qui ne cessera de s'intensifier. La parcelle voit différents bâtiments s'implanter et évoluer jusqu'à nos jours. Le projet pour lequel ce diagnostic est réalisé traduit lui-même le phénomène actuel de densification urbaine.

Marie-Camille Vivant Fuster

CHARTRES

Les peintures murales romaines de Chartres-Autricum

L'année 2021, première année de la seconde programmation triennale du PCR, a été marquée par une activité importante et très diversifiée.

En ce qui concerne les études toichographologiques, l'achèvement du Master universitaire de Coralie Augrand-Jean apporte de nouvelles informations sur les décors du site C66 – Place des Épars-Galerie de France (complément sur les décors connus, identification de nouveaux décors, révision des contextes de découverte).

L'important ensemble fragmentaire découvert en 2020 lors de la fouille de la rue des Vieux Capucins (C379) a commencé à révéler son fort potentiel et son originalité de mise en œuvre (association de mortier de sable et de chaux et de support terreux) avec la réalisation d'une étude préliminaire dans le cadre du rapport final d'opération (R. Huchin, M. Maqueda). Si de nombreuses interrogations persistent sur l'organisation générale du décor principal, il semble assuré que les deux types de support

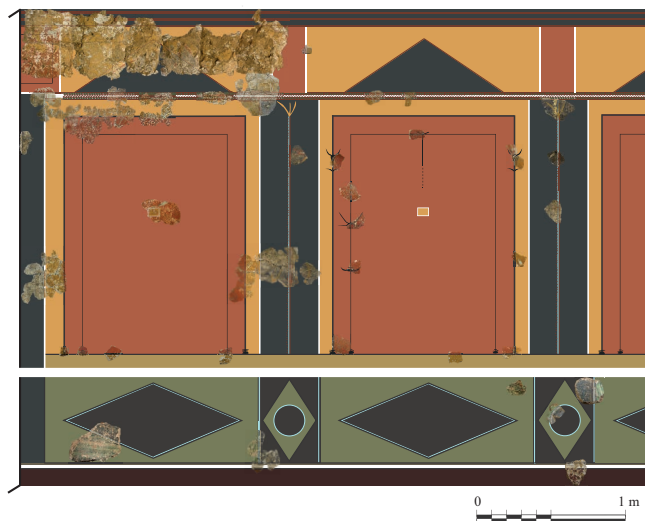


Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 19-21 rue des Vieux-Capucins : hypothèse de restitution du Décor 1 après étude préliminaire. (R. Huchin, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

appartiennent à un même programme décoratif. La restitution proposée (fig. 1) révèle une zone médiane composée d'une succession de panneaux rouges encadrés d'un bandeau jaune et d'inter-panneaux noirs agrémentés de candélabres simplistes. Ce schéma est surmonté d'une corniche fictive qui marque la séparation avec la zone supérieure où un fronton noir apparaît sur un fond jaune alternant avec des compartiments rouges. Pour la zone inférieure, la présence d'imitations d'opus sectile est assurée, avec probablement des cercles et des losanges inscrits dans des grands compartiments verts. Autre certitude, la présence d'une plinthe rouge bordeaux à la base du décor. Les éléments de comparaisons incitent à placer la réalisation de ce décor au début du II^e s. D'autres fragments sur support terreux appartiennent à un décor à fond blanc. Sa réalisation est soignée et son schéma décoratif semble complexe. Les motifs observés sont très diversifiés et la palette chromatique est plus large que celle du décor principal. Les fragments conservés ne permettent pas d'émettre une hypothèse de restitution générale, seuls quelques ensembles sont identifiables comme une hampe de candélabre végétalisé.

La décoration de la fontaine monumentale du sanctuaire de Saint-Martin-au-Val se précise également avec la dé-



Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) sanctuaire de Saint-Martin-au-Val : décors in situ sur les murs extérieurs de la fontaine monumentale. (R. Huchin, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

couverte de vestiges de décors conservés in situ à la base des murs extérieurs (fig. 2). Les supports sont en mortier de tuileau. Il s'agit probablement de restes de décor de plinthe au contact des espaces de circulation extérieurs du bâtiment. Les surfaces sont à fond rouge parsemées de tâches informes vert-gris, probablement réalisées à l'éponge. Notons également la découverte de quelques fragments de corniche ou encadrement en stuc, peut-être à associer à l'un des accès à la fontaine.

Quelques vestiges d'un autre décor en stuc, à la qualité de réalisation exceptionnelle pour la Gaule et découverts dans le secteur probable du forum, ont fait l'objet d'une étude inédite (C. Allag). Le matériau de ces placages est très surprenant, très blanc et très dur, avec un aspect et un poids qui rappelle la pierre, mais avec des revers qui présentent des empreintes nettes d'une élévation en brique. Les motifs comportent différentes moulures, des fragments de pilastres cannelés, des volutes, un tore horizontal ouvragé, une petite tête modelée et des fragments avec biseau parfois teintés de noir (fig.3). Ces éléments proviennent d'un placage qui devait être monumental et évoquent une composition destinée à imiter une architecture réelle. Le but semble de vouloir donner à une maçonnerie très simple l'aspect d'un édifice majestueux, dans le secteur supposé du forum d'Autricum.

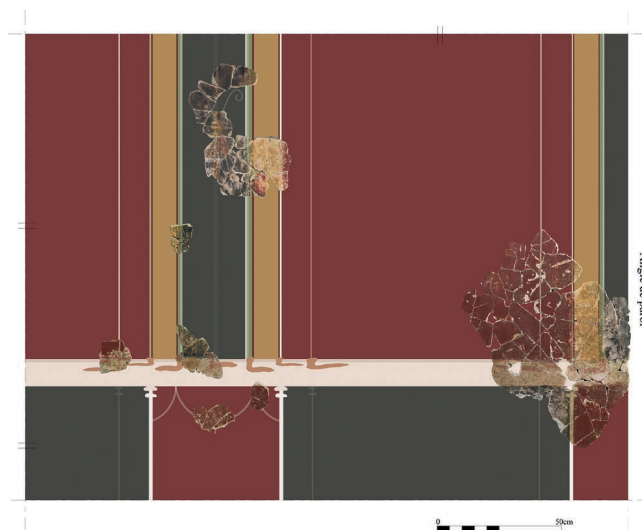


Fig. 3 : Chartres (Eure-et-Loir) rue Sainte-Thérèse : fragments de stuc. (L. Lemoigne, APPA-CEPMR, R. Huchin, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

La reprise d'étude des décors du site du 10, boulevard Chasles (C93) a permis de proposer une restitution colorisée d'un décor déjà étudié dans les années 1990 (C. Allag, P. Brousse). Le décor est parfaitement classique (fig. 4), avec une alternance de grands panneaux rouges et d'inter-panneaux noirs à motifs de candélabres, mais plusieurs détails y apportent une certaine originalité : de larges bandes jaunes verticales entre panneaux et inter-panneaux donnent l'illusion de pilastre et représentation de l'ombre portée des éléments verticaux de la zone principale au niveau de la bande de transition. La datation stylistique indique une réalisation probablement dans la seconde moitié du II^e s. Cette composition trouve des parallèles à Chartres avec des décors de la place de la République, du Faubourg Guillaume et de la rue des Vieux Capucins.



Fig. 4 : Chartres (Eure-et-Loir) 10 boulevard Chasles : restitution partielle du décor. (P. Brousse, APPA-CEPMR)

L'étude en cours, au CEPMR, du décor à fond blanc découvert mélangé avec les fragments des deux décors principaux du site C229 – Casanova-Nicole apporte déjà des informations nouvelles sur les graffiti chartains, ici probablement réalisés sur les parois d'une pièce secondaire. Aux nombreux *graffiti* du décor principal de ce site, dont le thème principal est la gladiature s'ajoutent ceux présents sur les fragments isolés et qui complètent l'inventaire des altérations : cognomen, représentations animales, indication de poids, lettres grecques, inscription érotique... (Étude par M. Lehmann).

Les programmes d'analyses archéométriques (photographie VIL par A.-M. Guimier-Sorbets et A. Guimier ; analyse des mortiers par A. Coutelas ; analyse des couches picturales par J. Sanyova) continuent d'apporter des infor-

mations sur la mise en œuvre de la réalisation des décors chartains mais également sur le choix des matériaux en fonction de leurs propriétés physiques, preuve d'une parfaite connaissance par les artisans d'Autricum des ressources naturelles locales ou régionales. Les apports nouveaux de 2021 sont la présence probable, inédite à Chartres, de broyage de marbre pour la réalisation de certaines couches de finition et la découverte de chaux magnésienne comme liant inorganique de certaines couches colorées.

Un nouveau programme de recherche sur la composition des boulettes de bleu égyptien a été lancé en 2021. Les analyses sont réalisées à l'Institut Jean Lamour de l'Université de Lorraine par J.-M. Mechling, S. Janvier-Badosa et C. Rapin avec la collaboration de M.-P. Etcheverry. Une série d'analyses exploratoires sur quatre boulettes a permis de repérer les principales phases et les microstructures fréquemment rencontrées sur ces matériaux. Plusieurs types d'impuretés (minéralogiques et métalliques) ont été repérées ainsi que certaines autres particularités (absence ou non de tridymite en complément du quartz, etc.). Ce premier bilan a également permis d'ajuster les modes opératoires de certaines analyses (à la microsonde notamment) et d'identifier des essais et pistes de recherche qui pourraient être déterminants pour caractériser finement les échantillons de Bleu d'Égypte et tenter de discriminer leurs provenances respectives grâce notamment à la présence de minéraux marqueurs comme le Zircon.

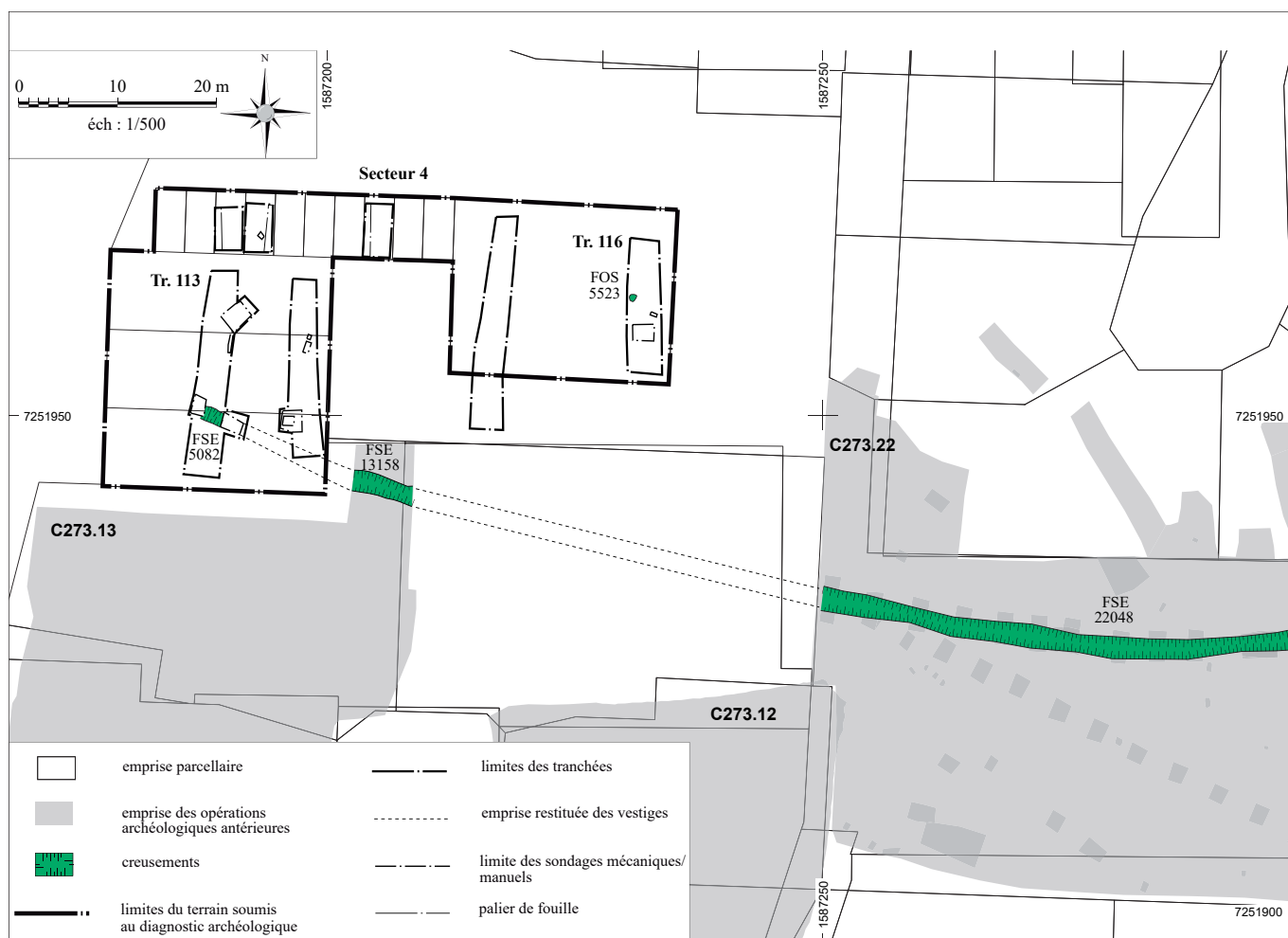
Tous ces programmes d'analyses seront poursuivis en 2022.

Raphaël Huchin

Malgré un arasement des structures et un maigre mobilier datant, ce diagnostic a mis en évidence les traces d'une occupation du secteur allant de la fin de la période proto-historique (La Tène finale/période augustéenne) jusqu'à nos jours avec une interruption entre le Bas-Empire et le XII^e s. Ces résultats corroborent ce qui avait été découvert lors des opérations archéologiques précédentes (C273.12-13 et C273.22). Ils permettent aussi de compléter vers l'ouest le plan de l'enclos fossoyé laténo-augustin ainsi que celui de l'établissement rural antique. En

revanche, il reste difficile de caractériser l'environnement de cette villa malgré la mise au jour de deux structures situées en-dehors de ses limites. Par ailleurs, l'opération C273.5 a mis en évidence des creusements se rattachant probablement au parcellaire agricole implanté au Moyen Âge et qui va perdurer jusqu'au milieu du XX^e s. C'est en effet après-guerre que va se développer le quartier de Rechèvres dont il reste difficile d'évaluer l'impact sur la préservation des vestiges archéologiques.

Juliette Astruc



Chartres (Eure-et-Loir) ZAC Rechèvres tranche 5 : plan de localisation des possibles vestiges protohistoriques.
(J. Astruc, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)

CHARTRES

3-5 sentier du Clos-Vert

En juillet-août 2021, la direction de l'archéologie de Chartres Métropole a réalisé un diagnostic au 3-5 sentier du Clos-Vert. L'opération archéologique se situe dans la partie nord-est de la ville actuelle, sur la rive droite de l'Eure. La topographie du secteur est marquée par le coteau d'Aboville. Celui-ci s'incline vers le cours de la rivière depuis le sommet du plateau nord-est en direction du sud-ouest. Les parcelles prescrites se situent en haut de pente et affectent un fort pendage vers l'ouest. Elles étaient fortement boisées au moment du diagnostic. Celui-ci a mis en évidence une densité de vestiges importante pour la période gallo-romaine entre le milieu du I^{er} s. et le milieu du III^e s. dans un secteur proche de la limite urbaine et d'un axe de circulation important. Un puits et les restes d'une maçonnerie récupérée constituent les seuls vestiges du milieu du I^{er} s. Une fosse dépotoir ayant connu plusieurs phases de remplissage peut témoigner de l'existence de la production de céramiques dès cette période. Jusqu'à présent, cet artisanat, bien connu dans le secteur par des fouilles anciennes et récentes, était bien attesté sur le site à partir de la fin du I^{er} s. principalement. Des fosses dépotoirs et six fours de potiers ont été mis au jour et définissent un atelier dont la production de commune claire chartreuse connaît un pic entre cette période et le milieu du II^e s. Il semble toutefois actif jusqu'à la fin de ce siècle. Les fours s'ajoutent aux deux autres découverts en bordure ouest du site dans les années 1980. Ils appartiennent probablement à un même atelier dont la zone de tournage jouxte les parcelles prescrites au nord-ouest. La quasi-absence d'ossements animaux et de céramiques autres que celles produites dans l'atelier fait de cet espace une zone uniquement dédiée au travail. Des aménagements de la pente en terrasse



Fig. 1. : Chartres (Eure-et-Loir) 3-5 rue du Clos-Vert : vue vers le sud de deux fours de potiers. (Aude Bailles, Direction de l'Archéologie de Chartres Métropole)

avec des espaces enterrés ou semi-enterrés sont liés à la présence d'un habitat sur le reste du site. Les ossements animaux et la céramique forment un ensemble plus diversifié dans cette zone et confirment cette hypothèse. Le site ne paraît pas complètement abandonné au III^e s. Un mur est en effet construit sur une zone remblayée au sud-ouest du site et une cave est creusée dans les combles d'un puits abandonné à la fin du II^e s. Les résultats du diagnostic éclairent l'organisation de ce secteur de la ville antique et ont permis de reconnaître la limite sud-est d'un atelier de potier dont la grande taille et l'importance de la production est confirmée.

Jérémy Viret

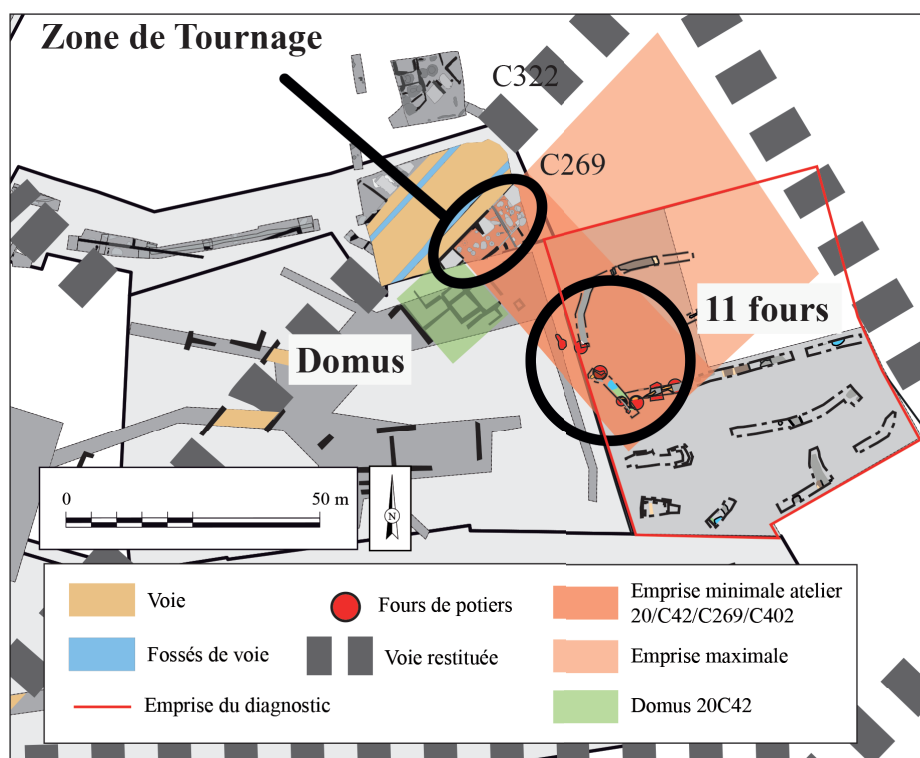


Fig. 2. : Chartres (Eure-et-Loir) 3-5 rue du Clos-Vert : plan de localisation des ateliers du secteur des Grandes-Filles-Dieu. (Jérémy Viret, Direction de l'Archéologie)

CHARTRES

17 rue du Bourgneuf

Dans la partie occidentale de l'emprise, on observe des séquences chrono-stratigraphiques qui se rapportent aux périodes du Paléolithique et à l'évolution des terrasses alluviales à échelle locale : une séquence loessique d'une épaisseur de 2 m scellée par un sol orangé brun lessivé (LP) ; des séries de colluvions de terrasse avec un dépôt de pente et de berges probables. Quatre pièces Levallois ont été récoltées au sommet ces dépôts. Des indices du Paléolithique et de la présence de terrasse alluviale ont

été identifiés sur le site du Bourgneuf (Viret 2020). Dans la partie orientale de l'emprise, des fosses d'extraction de dépôts alluviaux, datées de l'époque moderne ont été observées. Cette activité d'extraction est présente aussi sur le site du Bourgneuf, situé immédiatement au sud dont les vestiges archéologiques sont similaires sur les parcelles de l'emprise diagnostiquée.

Delphine Capron



Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 17 rue Bourgneuf : séquence loessique vue en coupe dans la tranchée 1. (D. Capron, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)



Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) 17 rue Bourgneuf : grattoir daté du Paléolithique moyen. (D. Capron, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)

CHARTRES

46 rue du Maréchal-Leclerc

Le diagnostic du 46 rue du Maréchal-Leclerc (parcelle AW 183) se situe dans la partie sud-ouest de l'actuelle ville de Chartres, à proximité de la limite avec la commune de Lucé. Le tracé de l'aqueduc antique de Landelles passe dans la rue et devait traverser la partie sud de la parcelle. Un peu plus de 10 % de la superficie totale (2 537 m²) ont été observés. Aucun vestige de l'aqueduc de Landelles ni aucune autre structure antique n'ont été mis au jour. Ce terrain a servi d'habitation au moins depuis le début du XIX^e s. et semble avoir été exploité pour l'implantation de vignes et de diverses cultures dans un système de riots

dès la période moderne. Ces aménagements consistent en une alternance de planches de labour surélevées (talus ou table) par rapport aux fossés peu profonds (riots ou sentiers). C'est dans un de ces riots que les ossements d'un jeune homme ont été déposés, comme sépulture secondaire. Sa présence laisse supposer l'existence d'un cimetière plus ancien dans le secteur ou la possibilité de tombes isolées associées aux périodes troubles de l'histoire chartraine comme les sièges de Chartres en 1568 et 1591, par exemple.

David Wavelet

CHARTRES

4-6 boulevard Adelphe-Chasles

Menée dans le cadre de la construction d'une piscine, l'opération de diagnostic a pris la forme d'une surveillance de travaux qui s'est déroulée sur deux jours en octobre 2021. Elle a mis au jour principalement une séquence de remblais datés de la période médiévale (au plus tôt deuxième moitié du XII^e s.). Les éléments les plus anciens, une portion de mur et une couche de remblai, sont datés de la période antique (au plus tôt deuxième moitié du I^{er} s.). En partie haute, une couche pourrait correspondre à la récupération de l'enceinte médiévale de la ville, dont la restitution du tracé traverse la zone prescrite de part en part. À l'est, le bord de fouille est longé par une canalisation maçonnée (fig. 1). De direction nord/sud, elle n'est pas remblayée et se prolonge en-dehors des limites de fouille. Elle correspond probablement à la « gargouille Saint-Michel », égout mentionné à partir de 1598 et servant à évacuer les ordures du quartier des halles dans le fossé d'enceinte.

Thomas Lecroère

Chartres (Eure-et-Loir), 4-6 boulevard Adelphe-Chasles : vue vers le sud de l'intérieur de la canalisation maçonnée. (T. Lecroère, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)



CHARTRES

29 bis rue Chauveau-Lagarde

Le diagnostic réalisé au 29 bis rue Chauveau-Lagarde se situe à quelques mètres à l'extérieur du fossé qui délimite le territoire urbain de Chartres dans l'Antiquité et à environ 500 m à l'extérieur des remparts de la ville médiévale. Deux fossés probablement antiques ont été mis au jour dans la partie est de la parcelle. Leur creusement paraît précédé d'un arasement du site. Un remblai stérile, pouvant correspondre à une mise en culture de la zone au moins à partir de l'époque moderne, scelle

ces structures. Les traces d'une nouvelle occupation ne sont matérialisées que par une tranchée de récupération d'un mur contemporain et des épandages d'ardoises, de tuiles et d'objets divers. La découverte de nombreux pots horticoles dans ces dépôts pourrait être liée à la présence d'un maraîcher sur la parcelle durant la période contemporaine.

Jérémy Viret

CHÂTEAUDUN

4 rue Charles-Brune

Les informations livrées par ce diagnostic ont mis en lumière une occupation moderne et contemporaine des parcelles étudiées. Si un bruit de fond des périodes gallo-romaine et médiévale transparaît dans le mobilier céramique découvert, il ne semble pas y avoir d'occupation du lieu antérieure au XVIII^e s. Cette information est intéressante pour cette ville dont les abords sont très mal connus pour les périodes anciennes et où les observations archéologiques liées aux travaux sont bien

trop rares. La parcelle est située en limite extérieure du fossé médiéval mis au jour par Hervé Sellès et Frédéric Champagne et ne semble pas occupée avant le XVIII^e s. Elle est alors certainement couverte de vigne comme une grande partie du pourtour de la ville. Elle échappe à l'extension de la ville vers l'est du XX^e s. et semble conserver un caractère agricole jusqu'à la fin de XX^e s. sous la forme d'une pépinière.

Carole Lallet

CLOYES-LES-TROIS-RIVIÈRES

11-13 rue Nationale

Le site du 11-13 rue Nationale à Cloyes-sur-le-Loir a permis d'étudier un petit îlot urbain sur l'intégralité de son développement chronologique. L'absence de mobilier datant dans de nombreux contextes n'a pas facilité l'établissement d'une chronologie absolue précise. Néanmoins, plusieurs axes majeurs ont pu être dégagés : existence d'une nécropole tardo-antique et mérovingienne, occupation ponctuelle avec exploitation de matériaux et rejets organiques au haut Moyen Âge, prémices d'urbanisation au Moyen Âge central, développement d'un habitat urbain ordonné à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne, et enfin installation de diverses activités artisanales (tannerie puis magasin de fer).

Ces éléments permettent de retracer l'histoire du site selon dix grandes périodes d'occupation.

La première période correspond à un espace funéraire installé dans la terrasse alluviale. Les structures repérées sur la zone de fouille correspondent à deux sépultures sans contenant identifié. Cette occupation couvre les V^e, VI^e et VII^e s. d'après les datations radiocarbone réalisées. Elle est en outre à replacer dans un contexte dépassant le cadre restreint de l'opération de fouille. En effet, aux XIX^e et XX^e s., plusieurs sépultures en sarcophages et en pleine terre ont été observées lors de travaux place Gambetta et rue Nationale. Ces découvertes esquissent une aire funéraire d'au moins 2000 m² entre la place, la rue et la zone d'étude. Il est tentant de rattacher cette nécropole à l'église Saint-Lubin, disparue, située à l'emplacement de la place Gambetta. Elle n'est mentionnée qu'à partir du XII^e s., mais un édifice plus ancien a pu la précéder.

Suite à l'abandon de la zone funéraire, la nature de l'occupation change profondément. Les terres noires qui marquent l'arrêt de l'usage funéraire constituent un paléosol où sont installées dix structures en creux de type fosse d'extraction de matériaux. Les très rares indices céramiques recueillis dans les comblements renvoient aux environs du VIII^e s. Aucun élément datant des X^e et XI^e s. n'a été identifié. Néanmoins, absence de mobilier ne si-

gnifie pas forcément absence d'occupation car d'autres activités ont pu se tenir ici et contribuer à la constitution des terres noires : rejets de fèces ou d'excréments animaux, rejets alimentaires végétaux et animaux.

Au cours du Moyen Âge central, l'occupation du site évolue progressivement. C'est une époque de transition entre la poursuite de l'extraction de matériaux qui continue d'avoir lieu – ou qui reprend – de manière sporadique et les prémices d'une urbanisation du secteur. Quatre nouvelles fosses ont ainsi été mises au jour et dans le même temps, plusieurs aménagements de type solin de pierre sont mis en œuvre, notamment en limite nord de la zone de fouille. Il s'agit de trois empièvements de gros galets qui ont pu servir à asseoir et isoler des constructions en matériaux périssables des remontées du Loir. Ils sont parfois associés à des vestiges de sols en terre battue. Ils constituent les premiers indices d'une occupation pré-urbaine sur la zone et la fin du processus d'accumulation des terres noires.

Cela marque la véritable entrée de la zone de fouille dans un processus de développement urbain. L'organisation de l'espace devient ensuite plus lisible avec la mise en place d'un parcellaire clair et la définition de zones bâties et d'extérieurs aux XIII^e et XIV^e s. Ainsi, deux bâtiments étroits sont construits en front de rue. Ces constructions sont très vraisemblablement des habitations, mais il est impossible de dire si elles étaient équipées d'un étage ou si des activités artisanales ou de commerce se tenaient en rez-de-chaussée côté rue comme c'est souvent le cas. Les premiers sols sont en terre battue puis laissent la place à des carreaux de pavage.

Au nord, une possible ruelle dessert le cœur de l'îlot. Le tout s'inscrit dans une trame parcellaire resserrée et allongée encore largement lisible sur les différents plans depuis la fin du XVIII^e s. À l'arrière de ces constructions, un petit bâtiment annexe est installé. Il est entouré d'espaces extérieurs de type cour qui ont connu au moins trois états au long de cette période. L'autre élément marquant de cette fin de Moyen Âge est l'érection

d'un bâtiment entièrement en pierre au sud de l'emprise. Deux murs ont été vus sur la fouille, mais l'essentiel de la construction est encore en élévation sur la parcelle voisine. Il s'agit d'un édifice comportant au moins trois niveaux, dont deux sont conservés, avec des ouvertures présentant des caractéristiques architecturales du XIV^e s. (baies à coussièges, coussinets, linteau associé à une arrière voussure en arc surbaissé). Une série de gros corbeaux marque le niveau de plancher du premier étage. En revanche, il n'y a plus trace de l'escalier d'origine ni de cheminée. La porte du niveau 2, visible sur la façade nord, indique la présence d'une galerie potentiellement associée à un escalier. Du niveau 3 disparu, il ne reste que deux corbeaux marquant la présence d'une autre galerie ou balcon. Divers ajouts ou suppressions ont profondément modifié l'aspect de l'ensemble. Néanmoins, il semble s'agir d'un habitat urbain privilégié placé en retrait de la rue.

Au début de l'Époque moderne, un incendie affecte largement le bâti en front de rue et entraîne une importante phase de reconstruction. Les niveaux d'incendie ont par ailleurs permis de mieux saisir le mode de construction à l'œuvre lors de la phase précédente. Ainsi, les fondations sont en pierre mais au moins une partie des élévations est construite en matériaux périssables comme en atteste la présence de morceaux de torchis rubéfiés, de charbons bois de clayonnage et de clous de menuiserie ou de charpente pour une couverture en bardeaux.

Dans la grande cour centrale, il n'y a pas trace de cet incendie, en revanche, le rehaussement des terrains se poursuit avec, comme corollaire, l'empilement des sols et des recharges. Huit états ont été reconnus pour l'ensemble de l'Époque moderne. En outre, la répartition anatomique des nombreux restes de faune retrouvés forme un double marqueur : existence d'un artisanat boucher à proximité du site, présence de tannerie et d'activités peaussières associées non loin de là. Un puits est aussi installé dans la cour.

Le grand bâtiment médiéval ne paraît pas connaître de modification.

Aux XVI^e et XVII^e s., les bâtiments de front de rue connaissent à nouveau une importante phase de reconstruction avec, notamment, le creusement d'une cave. Le petit bâtiment annexe disparaît, agrandissant l'espace de cour disponible à l'arrière des maisons.

Un espace légèrement excavé est aussi ajouté au bâtiment médiéval dans sa partie comprise sur l'emprise de fouille. Il sert également d'appui à une nouvelle construction dont la fonction initiale est inconnue.

L'ouest de la parcelle est toujours un vaste espace extérieur sans aménagement particulier.

Les plus grandes évolutions concernant la période suivante ont trait essentiellement à l'implantation d'une construction liée à une tannerie. Le fond de la parcelle est ainsi colonisé par un bâtiment artisanal comprenant trois cuves de tannage et d'autres aménagements se trouvent probablement plus à l'ouest hors emprise. Deux fosses à chaux situées à proximité de ce bâtiment ont aussi pu

servir à alimenter des cuves ou fosses pour le pelanage des peaux. Enfin, l'étude archéozoologique a mis en évidence des indices de présence d'un artisanat du cuir. Cependant, la période est aussi marquée par d'autres événements. Ainsi, la maison de front de rue la plus au sud disparaît au profit d'un passage pénétrant l'intérieur des parcelles vers le Loir depuis la rue Nationale. Cette ruelle remplace celle située au nord de l'emprise elle-même supplantée par une nouvelle maison. En outre, la cave est abandonnée et comblée entraînant une refonte de l'aménagement intérieur.

Le rehaussement des sols se poursuit dans la grande cour et dans les constructions sud. Le puits central est abandonné au profit de puits privés à l'arrière des maisons.

Dans la seconde moitié du XVIII^e s. ou au début du siècle suivant, les cuves de tannerie sont délaissées et un nouveau bâtiment de type grange apparaît au nord de l'emprise.

Divers aménagements occupent l'espace de la cour : caniveau, palissade en bois, fosse.

Au XIX^e s., de multiples petites modifications touchent à nouveau la zone de fouille. Un échange de terrain entraîne notamment l'érection de nouveaux murs séparant les propriétés. Le bâtiment en front de rue est toujours présent et sa cour arrière est agrandie. L'ancienne cuverie existe encore aussi et sert d'appui à une petite construction peu soignée voisine d'un nouveau puits. En limite nord du site, de nouveaux bâtiments dédiés au stockage font leur apparition.

Les édifices sud sont aussi transformés. L'un est qualifié de cave par les sources notariées et l'autre de boutique (deux petits fours à pain y ont été retrouvés).

Lors de l'ultime période d'occupation du site, un dernier bâtiment est ajouté à ceux déjà existant sur la frange nord du site, tandis que l'ancienne tannerie connaît un réaménagement intérieur avec rehaussement des sols et cloisonnement. Tous ces éléments servent de stockage à une activité de « marchand de fer » puis de quincaillier.

Les deux grands bâtiments donnant sur la rue servent, quant à eux, de magasin pour la même activité qui se poursuit jusque dans les années 2000.

La partie conservée du grand bâtiment médiéval est encore en élévation sur une parcelle voisine au sud. Cependant, son état sanitaire n'est pas brillant avec de nombreuses fissures dans les maçonneries, d'importantes déformations de la charpente et de la toiture, et l'absence de plancher au niveau 2. En outre, une impressionnante colonie de pigeons a investi l'étage et l'a rendu grandement insalubre.

Guillaume Demeure

L'opération de prospection thématique qui s'est déroulée les 17 et 18 novembre 2021 au château de Dannemarche s'inscrit dans le cadre d'une recherche universitaire en thèse de doctorat à l'Université d'Amiens. La Fondation Saint-Louis, propriétaire du site, le service d'Archéologie préventive du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir et le CAHMER sont parties prenantes de l'action menée sur le site du château de Dreux.

En l'absence d'étude préalable, l'opération avait pour objectif d'initier le travail de description du site et des vestiges en place. La méthode choisie fut celle du relevé photogrammétrique. En complément de cette démarche, il était prévu d'initier un travail de présentation de la documentation connue et de proposer une nouvelle approche des sources historique et graphique.

L'opération de relevés s'est déroulée au mois de novembre afin de réduire au maximum l'impact de la couverture végétale particulièrement importante mais aussi pour tenir compte de la disponibilité des lieux sur un site à vocation touristique. Les données recueillies ont ensuite fait l'objet du traitement informatique en vue de la restitution finale. Dans le même temps, le travail sur la documentation historique et graphique s'est concentré sur l'étude de nouveaux plans et de nouvelles vues mis au jour par le musée de Dreux dans le cadre de l'inventaire de ses collections.

Au terme de l'année écoulée, le relevé photogrammétrique offre un état très avancé des vestiges en élévation sur le site du château de Dreux, au-delà des objectifs espérés compte-tenu des contraintes du terrain. L'intégralité de la courtine sud a été couverte. Pour ce qui concerne la documentation graphique, les plans et représentations du musée de Dreux ont été géoréférencés et sont venus implémenter un SIG qui concerne l'intégralité des fortifications de l'agglomération (enceinte castrale et enceinte urbaine). En outre, le marché de construction, décrit dans un texte conservé à la BNF, a été présenté de façon inédite. En effet, cette source a déjà été publiée, notamment par le CTHS en 1995. Cependant, le texte n'avait jamais été mis en perspective avec deux autres actes provenant du cartulaire de l'abbaye Saint-Vincent-au-Bois ouvrant ainsi de nouvelles grilles de lecture sur la construction du château dans le premier quart du XIII^e siècle.

À l'aune de ces résultats, l'année 2022 a pour objectifs :

- de terminer le travail de relevé sur le site. En effet, le donjon et un élément de courtine situés à l'est n'ont pas pu être traités en 2021. Par ailleurs, le site fait partie des rares zones où les données IGN restent malheureusement trop imprécises pour permettre d'atteindre la précision attendue. Un Lidar est proposé pour la circonstance ;
- de poursuivre le travail sur la documentation historique et graphique. En particulier, une recherche va être entreprise autour du plan de la SAEL à partir des plans et vues découverts au musée de Dreux afin de com-



Dreux (Eure-et-Loir) château de Dannemarche : relevé photogrammétrique des vestiges du château. (P. Bujak)

prendre et mettre en lumière les choix scientifiques qui ont présidé à l'élaboration de ce plan qui, aujourd'hui encore, reste une référence pour toute recherche historique et archéologique sur Dreux et son château ;

- d'effectuer l'inventaire d'un dépôt lapidaire situé au pied de la courtine sud. Il viendra compléter un précédent et très récent inventaire effectué par la CRMH sur une autre partie du site castral.

L'année 2022 doit donc permettre de poursuivre et d'achever cette première phase de travail. Il est à noter que l'approche pluridisciplinaire montre ici toute sa pertinence et son efficacité. Le travail entrepris suscite l'intérêt des partenaires institutionnels et associations (Fondation Saint-Louis, service d'Archéologie préventive du CD 28, musée de Dreux, Cahmer) et son inscription dans le cadre d'une recherche universitaire est de nature à attirer de nouveaux chercheurs. Un retour d'expérience sera effectué pour inscrire l'équipe en place dans une démarche d'évaluation et d'amélioration de la qualité des actions menées.

Enfin, ce projet n'oublie pas que la recherche sur le site du château de Dreux ne peut pas se cantonner à l'archéologie d'un site mais que celle-ci doit s'inscrire dans celle d'un espace élargi, celui de l'agglomération.

Philippe Bujak

Située dans le centre historique d'Épernon, dans le quartier commerçant s'étalant au pied du château disparu, la maison du 5-7 place du Change est intégralement inscrite au titre des Monuments Historiques depuis 2011. Elle a déjà fait l'objet d'une étude de bâti succincte (F. Tournadre, Cabinet Arcade) en 2011, précédée d'une campagne de datation dendrochronologique (CEDRE, O. Girardclos et C. Perrault) en 2007. Celle-ci avait mis en évidence au moins deux phases de construction, la charpente de la tour ayant été mise en œuvre au moins 30 ans avant le reste de la structure (1480-95 pour la tour, 1527 pour la façade).

Une nouvelle étude de bâti a été réalisée dans le cadre d'un projet de réhabilitation de la part de la commune d'Épernon, propriétaire du bâtiment. Elle s'est déroulée entre mars et octobre 2011, en intermitten

vaux de piochage des enduits et de confortement de la structure.

Construite rive sur rue, la maison est de plan trapézoïdal et mesure environ 14 m de long en façade pour 9 m de large. Les façades atteignent une dizaine de mètres de haut et le faite culmine à près de 15 m au-dessus de la chaussée. Elle est constituée de trois murs maçonnés (pignons et façade arrière), et d'une façade écran en pan de bois. Le sous-sol est percé de deux caves. Une tourelle d'escalier, également maçonnée, est construite sur l'arrière.

L'étude a mis en évidence quatre grandes phases de construction et de modification (fig. 1). La structure maçonnée et la tour d'escalier sont construites à la fin du XV^e s. La structure charpentée, constituée de bois courts



Fig. 1 : Épernon (Eure-et-Loir) 5-7 place du Change : relevé phasé de la façade sur rue.
(T. Lecroere, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)



Fig. 2 : Épernon (Eure-et-Loir) 5-7 place du Change : vue d'une colonnette préservée dans la maçonnerie de la façade, premier étage, poteau porteur ouest. (T. Lecroere, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

et de sommiers et couverte par une charpente à fermes et pannes, est mise en œuvre dans l'enveloppe maçonnée existante à partir de 1527. Elle possède une façade ostentatoire, constituée par des croix de Saint-André à ramifications organisées en deux registres au premier étage et occupant toute la hauteur du deuxième étage. Quatre fenêtres à croisée rythment la façade. Elle est agrémentée d'un décor foisonnant, malheureusement en grande partie bûché préalablement à l'enduction ultérieure, faisant appel à des motifs italianisants associés, au rez-de-chaussée, à des survivances de la fin du Moyen Âge. Les éléments verticaux (poteaux, potelets) sont soulignés par des colonnettes, dont certaines ont été préservées (fig. 2), et les éléments horizontaux sont décorés d'arcs en anse de panier. Les colonnettes sont parfois coiffées d'un élément figuratif non identifié (animal, visage ou végétal). Le rez-de-chaussée conserve des sculptures représentant une Annonciation et un saint Christophe. La maison semble divisée en plusieurs unités d'occupation indépendantes les unes des autres, dont des boutiques au rez-de-chaussée, les circulations étant organisées par le biais de la tour d'escalier et de couloirs centraux.

La façade est modifiée au milieu du XVIII^e s. (1761d) : les fenêtres existantes sont agrandies, les croisées supprimées, d'autres sont créées, le rez-de-chaussée est partiellement repris en maçonnerie. Le hourdis en torchis est remplacé par un remplissage de briquettes et les bois sont mis en couleur. Dans une dernière phase, la façade reçoit un enduit sur lattis en bois refendu, remplacé dans le dernier quart du XX^e s. par un enduit ciment. Ce dernier a été pioché au début de l'opération.

Thomas Lecroere

Carrière du Bois-des-Fourches, phase 1

Le diagnostic archéologique réalisé en 2021 à Hanches la Petite-Vallée, carrière du Bois-des-Fourches phase 1 préalablement à la poursuite de l'exploitation d'une carrière par l'entreprise SIBELCO a concerné une superficie de 128 900 m². L'emprise prescrite comprend un secteur de plateau, un versant marqué et un talweg. Quatre grandes phases d'occupation humaine ont été mises au jour de la Préhistoire jusqu'à la période contemporaine.

Une dizaine de pièces lithiques taillées ont été retrouvées sur le toit des formations géologiques tertiaires ou dans des niveaux de colluvions anciens et récents. Aucun locus organisé n'a été identifié. Parmi ces pièces, un biface et un nucleus Levallois renvoient respectivement au Paléolithique ancien ou moyen et au Paléolithique moyen. De même, trois pièces lithiques (lame, denticulé sur lame et éclat d'une hache polie) sont attribuées au Néolithique au sens large. Associés à ces éléments, une vingtaine d'isolats de céramique de facture néolithique ou protohistorique provient des colluvions anciennes concentrées au point bas du talweg.

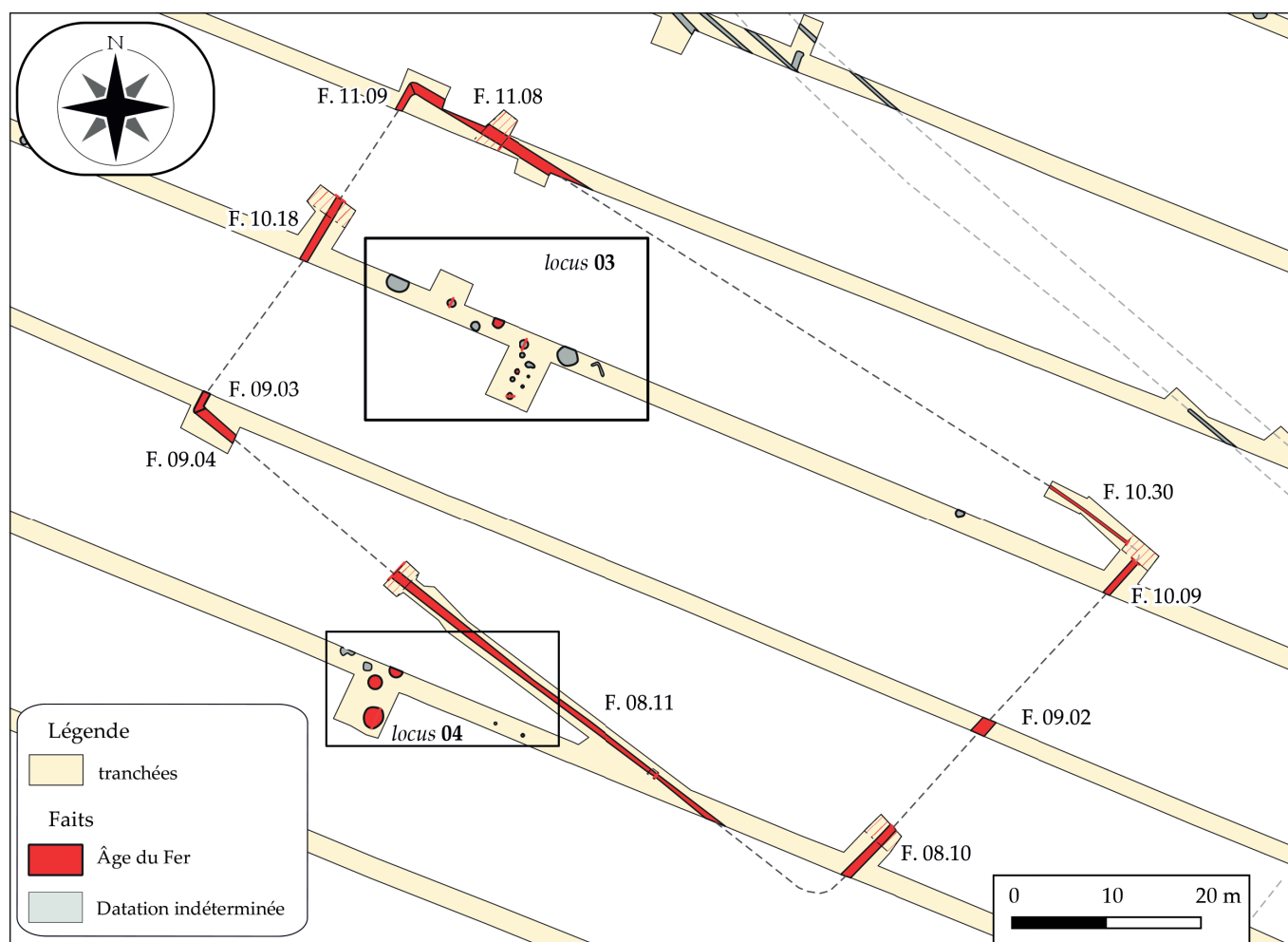
Les principaux résultats de ce diagnostic sont localisés sur le plateau et renvoient à l'âge du Fer. Deux loci (01 et 02), distants de 40 m renvoient à un possible habitat ouvert de la fin du premier âge du Fer et du début du second. Ils sont composés d'une dizaine de fosses et de probables trous de poteau concentrés sur environ 30 m². Malgré la réalisation de fenêtres complémentaires, il n'a pas été possible d'identifier des plans de bâtiments. Parmi les rares éléments céramiques retrouvés dans les comblements des faits, seul un bord de jatte à bord festonné décoré indiquerait une datation plus précise entre le Hallstatt final et La Tène ancienne. À 60 m de ces deux loci, un enclos trapézoïdal d'environ 4000 m² est aménagé entre La Tène moyenne et finale. Le mobilier recueilli dans les sondages (céramique, faune, torchis, plaques foyères ?) témoigne d'activités domestiques. À l'intérieur et au sud de cet enclos les loci 03 et 04 sont composés de plusieurs trous de poteau et de fosses. Au nord-est, un fossé angulaire d'un possible enclos de dimension restreinte pourrait former la limite septentrionale de l'occupation protohistorique.

Plusieurs faits (fossé empierré, fosse d'extraction, fossés et chemin) ont livré du mobilier attribué aux périodes historiques. Ces éléments fragmentés et relativement isolés témoignent d'un *terminus post quem* du remblaiement des faits. En l'état, il ne semble pas qu'une occupation structurée de la période gallo-romaine succède à l'implantation laténienne. De même, il n'a pas été mis au jour de fréquentation au cours du Moyen Âge. De nombreux réseaux de fossés dont les orientations coïncident avec les limites parcellaires représentées sur le cadastre de 1832 parsèment l'emprise diagnostiquée. Au total près de 70 fossés et deux chemins peuvent être rapprochés d'aménagements *a minima* moderne. Au rebord du plateau une forte concentration de petits fossés linéaires et coudés suggèrent une fonction plus agraire (viticulture ?)

que parcellaire. Enfin, au niveau du talweg, une large excavation au comblement très organique a été attribuée à la période contemporaine grâce à l'analyse des photographies aériennes du milieu du XX^e s.

Cette première phase de diagnostic archéologique a permis de mettre en évidence au moins quatre grandes phases d'occupation de la Préhistoire à la période contemporaine. La phase 02 du diagnostic de la carrière, prévue à l'été 2022, permettra de préciser la répartition spatiale et l'organisation des occupations humaines sur un temps long au sein de ce territoire situé entre les vallées de la Drouette et de l'Eure.

Célia Basset



Hanches (Eure-et-Loir) carrière du Bois des Fourches : enclos et indices d'occupation de la période laténienne.
(C. Basset, Service Archéologique du CD28)

Gallo-romain

JANVILLE LE PUISET RD 927 Ouest RD 927 Centre

Moyen Âge

Cette opération de diagnostic réalisée en prévision d'un projet d'aménagement du contournement routier des agglomérations du Puset et de Janville, RD927 Ouest / RD927 Centre (tranche 1), a permis de mettre au jour des indices d'occupations humaines qui s'échelonnaient de la période du Néolithique et/ou de la Protohistoire à

l'époque contemporaine. Une vaste occupation médiévale a été identifiée au niveau du futur barreau routier, soit au nord-est de l'emprise.

Les périodes du Néolithique et/ou de la Protohistoire sont attestées localement par la présence de quelques pièces en silex taillés et de quelques tessons de poterie. Dans la

grande majorité des cas, ces éléments sont remaniés par les occupations postérieures et/ou comprises dans des colluvions. Dans la partie sud-est de l'emprise (zone 3), seul un petit lot de céramique de la fin du Néolithique et/ou de la Protohistoire pourrait éventuellement être conservé dans une fosse aux limites incertaines, si ces éléments ne sont pas remobilisés par des colluvions. De même, au nord-ouest de l'emprise, une probable fosse arasée, de chronologie incertaine, a livré les seuls éléments céramiques de cette période (zone 4 nord). Ces découvertes, bien que ténues et sporadiques, tendent à témoigner de la fréquentation de ce secteur à l'une et/ou l'autre de ces différentes périodes. Elles viennent compléter les quelques données connues localement.

La période gallo-romaine pourrait être documentée par l'axe de circulation III / IIIbis, bien que cette hypothèse se fonde majoritairement sur les sources bibliographiques, et demande à être confirmée. Cette période est par ailleurs représentée, au sein de la zone médiévale, par la présence régulière de quelques tessons de poterie, remaniés par les occupations plus récentes. Ce constat pourrait indiquer la présence, à proximité ou *in situ*, d'une occupation gallo-romaine, ce qui tendrait à étayer l'hypothèse d'une éventuelle mise en place du chemin III / IIIbis au cours de cette période. Dans l'environnement proche du diagnostic, cette période apparaît relativement bien documentée par le biais de photographies aériennes et/ou de prospections pédestres.

Une vaste occupation médiévale a été mise au jour au nord de l'emprise du diagnostic, soit au niveau du futur barreau routier, entre les agglomérations actuelles de Janville et du Puiset. Cette occupation, dense et stratifiée, située en bordure de chemin(s), est représentée par de nombreuses anomalies qui se recoupent, s'amalgament, témoignent de plusieurs niveaux d'apparition stratigraphiques et s'inscrivent au sein d'unités sédimentaires remaniées et anthropisées. Ces vestiges se rapporteraient au haut Moyen Âge, au Moyen Âge central et au bas Moyen Âge, bien que la part respective de chacune de ces périodes soit difficilement évaluable, au regard du leur contexte de découverte. Ces différents vestiges renvoient globalement à un espace habité au sein duquel diverses activités semblent être présentes : aménagements sur poteaux (bâtiments, palissades...), zones de stockage / conservation des denrées (fosses et fosses-silos), espace lié à des activités nécessitant de la combustion, rejets d'activités de boucherie... qui évoqueraient des activités domestiques, artisanales et/ou agropastorales. De plus, des fosses de grandes dimensions, de fonction incertaine, hypothétiquement interprétées comme liées à de l'extraction de matières premières, ont également été mises en évidence dans la partie nord de

cette vaste occupation, et préférentiellement rattachées à la période du bas Moyen Âge. En périphérie de ces occupations, au niveau de l'axe principal du contournement routier, les anomalies anthropiques attribuées à la période médiévale se rapportent à 4 grandes fosses d'extraction de matières premières (marno-calcaires) qui apparaissent situées à proximité de chemins, dont la mise en place pourrait remonter à la période médiévale. Ces derniers, relativement nombreux localement, à proximité du village du Puiset et dans une moindre mesure de Janville, semblent structurer l'espace et être liés, au moins en partie, à l'évolution de l'occupation médiévale mise au jour. Ces découvertes, peuvent être mises en relation localement avec l'évolution spatiale, chronologique et fonctionnelle relative à la mise en place, sur la commune du Puiset, du château vers l'an 1000 (Lefèvre 1846 : 147), de la motte castrale (butte de Boël) vers 1030 (Robereau 2009 : 24) et du bourg vers 1102 (Robereau 2009 : 45). De plus, entre 1031 et 1118, de nombreux conflits se sont produits entre les seigneurs du Puiset et les rois de France, ce qui conduisit au démantèlement du château au cours du XIIe s., puis à sa reconstruction.

Ce secteur, densément occupé aux cours des différentes périodes de l'époque médiévale, et notamment au haut Moyen Âge et probablement au Moyen Âge central, se situe à proximité du bourg du Puiset et pourrait correspondre à une occupation humaine antérieure à contemporaine à la mise en place de ce dernier, potentiellement à la transition entre le haut Moyen Âge et le Moyen Âge central. Ces découvertes pourraient ainsi permettre d'esquisser une première évolution spatiale, chronologique et fonctionnelle des occupations humaines en relation avec les axes de communication, antérieurement ainsi qu'au cours de la mise en place du village du Puiset aux environs de l'an 1000. Elles pourraient permettre d'aborder les problématiques archéologiques et historiques, portant sur la notion de « village » et notamment sur sa mise en place, son organisation, son évolution... ainsi que celles portant sur l'interaction entre les données archéologiques et les mentions historiques (Watteaux 2003, Peytremann 2014).

Les périodes moderne/contemporaine sont également représentées sur l'ensemble de l'emprise du diagnostic bien que de manière plus ténue et ponctuelle. Les vestiges attribués à ces périodes chronologiques se rapporteraient notamment aux axes de circulation, ainsi qu'à des activités agropastorales représentées par des fosses à dépôt animal, des fossés parcellaires, un potentiel aménagement sur poteaux, à une canalisation de drainage et des traces de sous-solage / raie de labour.

Marie-Angélique Rodot

Le diagnostic archéologique réalisé en amont de la construction du parc éolien du Bois-des-Fontaines a permis l'étude de différents emplacements situés à l'ouest, au nord-ouest et au nord-est de la commune de Louville-la-Chenard.

Les emplacements de deux éoliennes (E5 et E7) ont livré quelques éléments de mobilier qui n'ont pu être mis en relation avec des structures. Ces découvertes donnent quelques indices sur les occupations anciennes du secteur.

Le second, par la présence de céramique protohistorique, témoigne d'une occupation de cette période dans ses

environs, rattachée peut-être aux enclos repérés par prospection aérienne au nord et au nord-ouest du site. De plus, la présence de minerai de fer exogène tend à suggérer une activité de métallurgie. Existe-t-elle dès l'âge du Fer ?

Outre deux éléments de silex, témoin d'une occupation néolithique, le premier emplacement E5 permet d'envisager, par la présence de mobilier antique, la limite ouest du finage de l'occupation gallo-romaine des lieux-dits le Moulin, le Bois-de-la-Justice et les Quatre-Ormes, déjà connue par prospection aérienne.

Cédric Leclerc

Le diagnostic archéologique réalisé en amont de la construction du parc éolien des Aiguillettes a permis l'étude de différents emplacements situés au nord et au nord-est de la commune de Louville-la-Chenard.

L'emplacement des deux éoliennes (E7 et E8) situées au nord-est de la commune n'ont présenté aucun vestige ou mobilier archéologique. Ceci tend à prouver, malgré la proximité d'une ancienne voie romaine, l'absence d'occupation dans ce secteur.

Le diagnostic de l'emplacement de l'éolienne E2 a permis la découverte d'un important lot de mobiliers épars scellé par une crête de labour. Daté du Néolithique final, ce matériel vient s'ajouter à celui retrouvé lors des précédentes opérations sur la commune de Ouarville. Si l'occupation, à proprement parlé, n'a pas été mise au jour, ces résultats s'ajoutent aux précédents et permettent de circonscrire l'emplacement possible de ce site.

L'étude de l'éolienne E3 et du chemin d'accès de l'éolienne E4 a livré quelques fragments de céramiques protohistoriques, faibles indices d'une présence humaine à cette période dans le secteur. On mentionnera également la présence de trois fosses indéterminées et non datées sur l'emplacement de l'éolienne E3 (possiblement des fosses d'extraction au vu de leurs importantes dimensions), ainsi que trois chablis sur le chemin d'accès à l'éolienne E4 (probablement les vestiges d'une ancienne haie).

Les investigations au niveau de la future éolienne E4, supposée se situer à l'emplacement de la villa des Aiguillettes, n'ont donné aucun résultat. L'emplacement de la villa reste à préciser.

Les résultats les plus importants de l'opération ont été réalisés sur l'emplacement de l'éolienne E1. Un site protohistorique inédit de la période laténienne (pouvant remonter à la fin du Hallstatt) a été découvert. Au côté de celui-ci, une occupation romaine a également été mise au jour. Celle-ci pourrait s'inscrire dans la continuité de l'occupation protohistorique mais rien n'a permis de le démontrer formellement. L'occupation antique aurait connu au moins deux phases. Une première, entre la fin de La Tène et le Haut-Empire, est constituée d'un système de fossés possiblement double. La seconde phase voit la construction de maçonneries (un pavillon d'angle, une galerie et un stylobate possible, témoin d'une seconde galerie) encadrant une cour et conservant l'organisation du système fossoyé. Un important épandage de cailloux et blocs calcaires pourrait traduire la présence d'un chemin ou d'un aménagement de cour qui reste à confirmer. Le peu de matériel datant retrouvé permet de placer cette seconde phase autour du I^{er} s. La durée de cette occupation semble brève et la destruction des maçonneries pourrait s'être produite au cours du II^e s. Après cette date, aucune autre occupation ne semble s'installer (exception faite d'une structure et d'un dépôt de faune non datés). Au vu de leur emplacement et orientation, les vestiges mis au jour pourraient être en lien avec le site du Moulin et de la Justice. Il pourrait également appartenir à une villa inconnue situé aux côtés de ce site et s'intégrant dans l'ensemble de sites, plus vaste, interprété comme une agglomération secondaire.

Cédric Leclerc

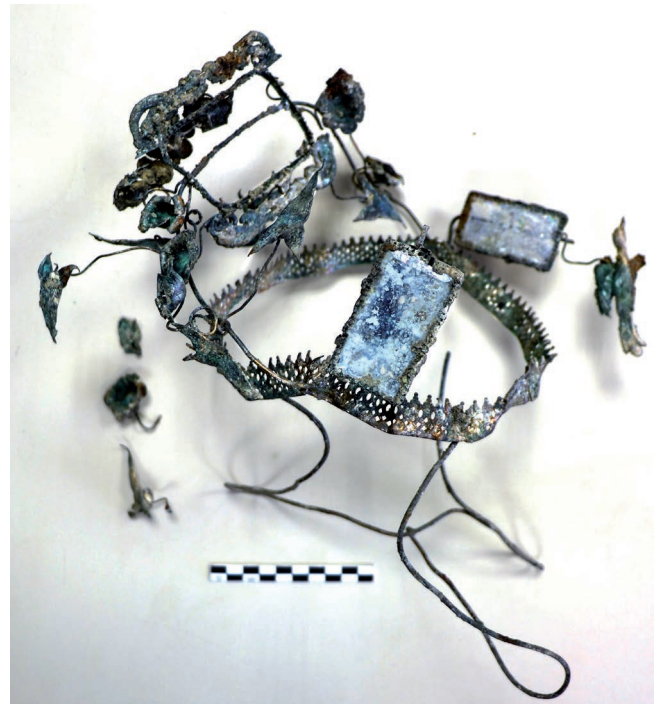
LUCÉ

2 rue de la République

Le diagnostic archéologique, 2 rue de la République sur la commune de Lucé, a permis de mettre en évidence un fossé (tranchée 3) similaire au fossé observé sur la parcelle du diagnostic aux 60-68 rue du Général-Patton, ainsi que le bâti d'habitations construites autour de 1900. Le mobilier issu de l'habitation 1 comprend un globe de mariée incomplet, objet de l'art populaire de la société

française et de religion catholique entre 1850 et 1930. Le globe de mariée représentait le souvenir d'un mariage avec les souhaits et vœux des jeunes mariés. Cet « ex-voto » évoluait tout au long de la vie des mariés (naissance, deuil, veuvage, remariage, etc.).

Delphine Capron



Figs. 1 et 2 : Lucé (Eure-et-Loir) 2 rue de la République : deux vues du globe de mariée.
(Delphine Capron, Direction de l'Archéologie de Chartres métropole)

MIGNIÈRES

Rue du Château-d'Eau

L'opération de diagnostic menée rue du Château-d'Eau à Mignières a permis de mettre au jour un fossé parcelaire figuré sur le cadastre napoléonien. La découverte de quelques tessons mis au jour hors contexte suggère la présence d'un site ou d'une occupation pré ou protohis-

torique à proximité. Les extensions réalisées à proximité de ces différents objets n'ont pas permis d'identifier des structures associées.

Bruno Lecomte

MIGNIÈRES 6 bis rue aux Juifs

L'opération réalisée au 6 bis rue aux Juifs n'a pas permis de mettre au jour de vestige archéologique. Cette absence peut indiquer que les occupations néolithiques, antiques et médiévales ne se prolongent pas au nord

de la fouille du Clos de l'Ouche, réalisée par P. Gibut en 2019 ou bien que le remaniement de la parcelle lors de la construction de la maison explique cette absence.

Bruno Lecomte

Moyen Âge

Époque contemporaine

NOGENT-LE-ROTROU Place Sully

Époque moderne

Le diagnostic de la place Sully, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), a été réalisé sur une emprise prescrite de 3 500 m², dans le cadre de la réfection de la place Sully.

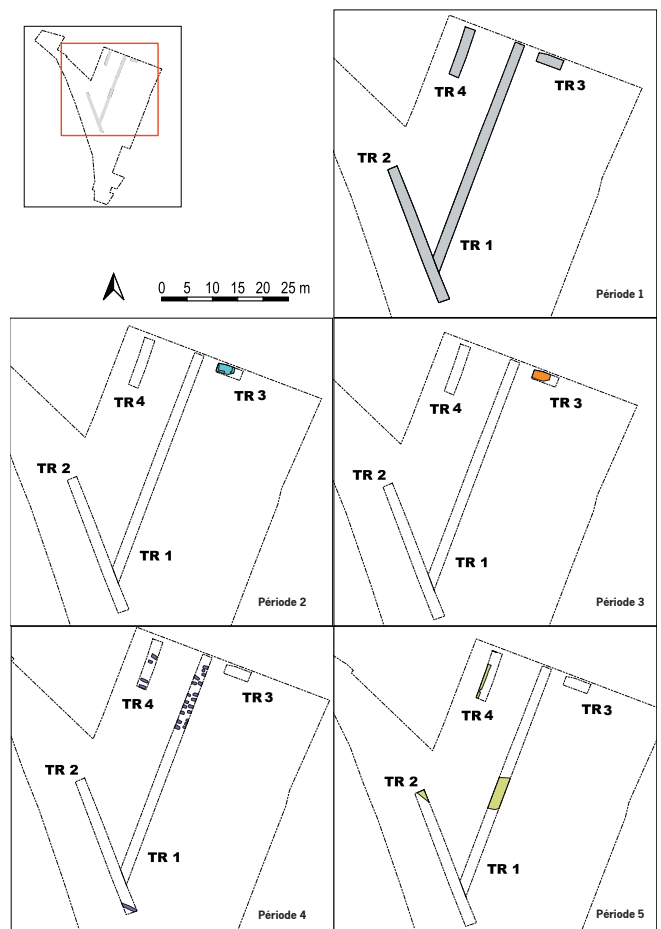
Les apports de cette opération de diagnostic en lien avec les travaux de réfection du cœur de ville de Nogent-le-Rotrou sont conséquents. Malgré une importante destruction de la stratification suite aux décaissements du cimetière pour aménager la place, il a été possible de mettre en évidence, dans les secteurs préservés, une occupation dès la fin du Moyen Âge.

Cette parcelle qui est située dans les faubourgs de la ville de Nogent-le-Rotrou, et plus particulièrement du Bourg-neuf, a accueilli à la fin du Moyen Âge une habitation dotée d'une cave (période 2). Le mauvais état de conservation conduit à supposer, d'après les matériaux mis en œuvre, que cette occupation pourrait être attribuable au XV^e s.

La démolition de cette cave signe probablement l'arrêt de l'occupation sur cette parcelle (période 3). Il est possible de situer cet événement dans la première moitié du XVI^e s. grâce au mobilier mis au jour dans ces contextes. L'usage du terrain serait alors agropastoral, en terres labourées, comme le révèle le contrat de vente établi en 1755.

L'achat par l'Hôtel-Dieu de Nogent-le-Rotrou permet d'installer son cimetière en périphérie immédiate de l'établissement (période 4). En 1802, la chapelle de l'Hôtel-Dieu devient église paroissiale et le cimetière est utilisé pour tous les défunts de la paroisse. Il devient alors trop restreint pour cet usage, comme le montrent les nombreux documents historiques conservés. Il convient aussi de replacer les choses dans leur contexte et les changements de mentalité conduisent aussi à la fermeture de ces cimetières insérés dans le tissu urbain. Ainsi, en 1863 l'arrêt des inhumations est acté.

Le terrassement de l'ancien cimetière survient en 1883, au profit de l'agrandissement du marché voisin : le marché aux porcs (période 5). Cet arasement n'a laissé intacts, dans l'emprise observée, qu'une vingtaine de fonds de fosse sépulcrale dans la partie nord et les fondations du mur de clôture sud du cimetière, en usage de 1755 à 1863.



Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) place Sully : synthèse par période des vestiges. (P. Neury, F. Capron, F. Tane, Inrap)

Depuis 1883, cette parcelle sert de place, avec un changement de son nom plus en accord avec son illustre voisin enterré à peu de distance : la place Sully.

Tout ceci montre la nécessité d'intervenir dans les centres bourgs où chaque aménagement qui érode les archives du sous-sol est surtout une formidable opportunité d'acquérir de nouvelles connaissances.

François Capron

Le diagnostic de la place du Général-Saint-Pol à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) a été réalisé sur une emprise prescrite de 8 750 m², dans le cadre de la réfection de la place du Général Saint-Pol.

Les apports de cette opération de diagnostic sont conséquents. Malgré une mauvaise conservation de la stratification suite aux travaux réguliers d'aménagement de la place, il a été possible de mettre en évidence, dans les secteurs préservés, une occupation quasi continue de l'Antiquité à nos jours.

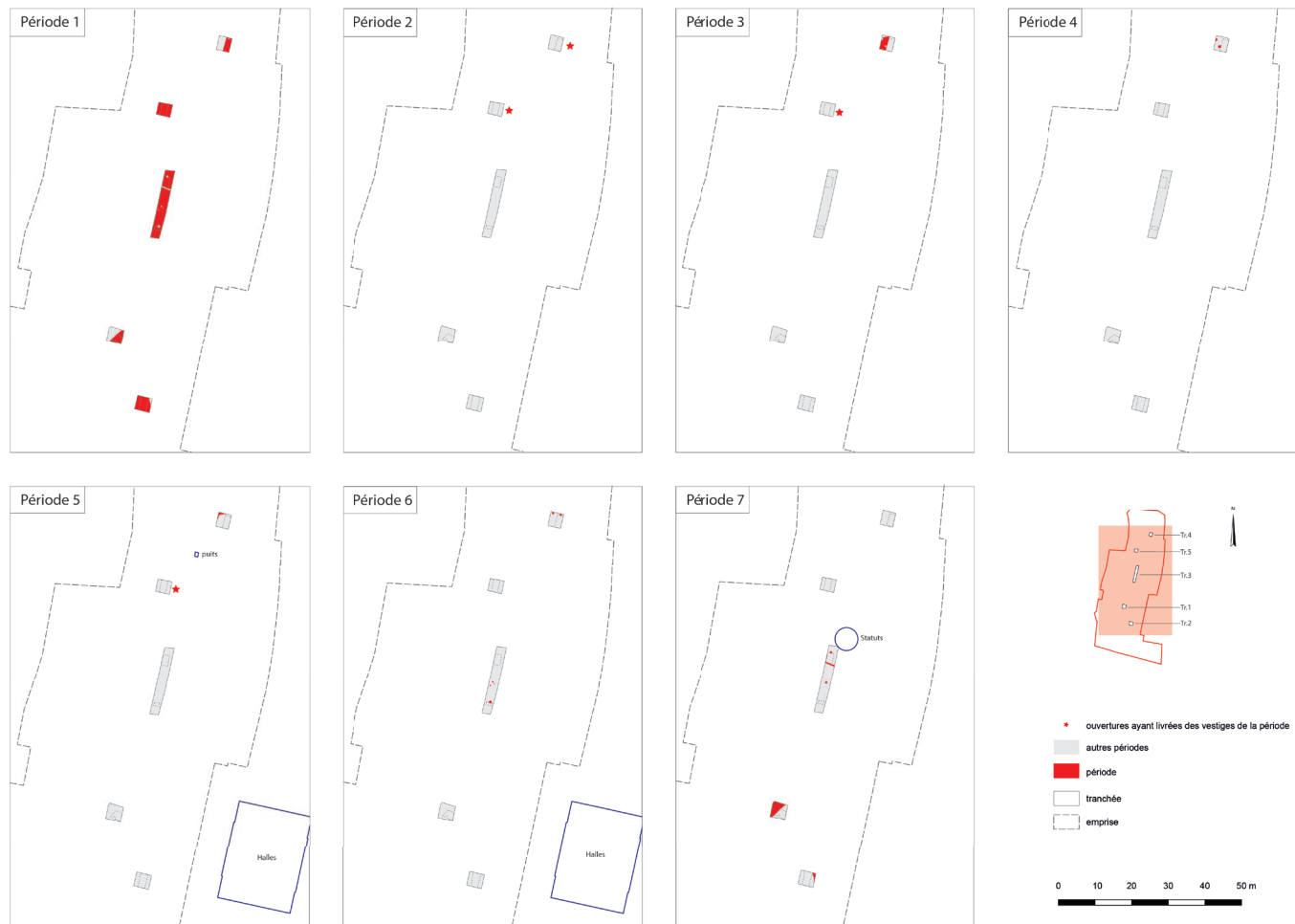
Pour l'Antiquité, un sol en cailloutis a été observé dans deux sondages avec, dans ce contexte, quelques tessons attribués à la période gallo-romaine (période 2). Ces découvertes permettent d'appuyer les mentions du XIX^e s. qui évoquaient la mise au jour de vestiges d'occupations antiques au long d'une voie ancienne située à l'est de l'emprise (actuelle rue Vilette-Gaté).

Les périodes de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (IV^e-XII^e s.) sont représentées par une couche de terres noires permettant la mise en évidence d'une stratification de type urbaine (période 3). Ceci n'était absolument pas envisagé avant la phase terrain. Cette découverte est un des apports majeurs de ce diagnostic.

Elle pose cependant la question de l'absence de vestige mobiliers pour la période comprise entre la seconde moitié du VII^e siècle et le XI^e s. : limite inhérente à l'exercice du diagnostic sur une surface restreinte ou déplacement de l'occupation vers de nouveaux pôles ?

La seconde hypothèse a l'avantage de s'inscrire dans les connaissances historiques qui présentent et à partir du XII^e s., l'occupation de ce secteur comme nouvelle : du *vicus novus* au *burgus novus*. À partir de ce siècle, les vestiges dévoilent la matérialité de ce qui est indiqué par les textes : la vie d'un espace public urbain sur une durée de huit siècles (périodes 4 à 6). Ces vestiges sont constitués de sols en cailloutis, couches de réfection et d'utilisation de ces sols et des petites fosses ou trous de poteau. La mise en parallèles de ces vestiges avec d'autres exemples de la moitié nord de la France montre une certaine uniformité des aménagements sur les places de marché associées ou non à des halles.

Il est intéressant de noter qu'un espace ouvert à l'Antiquité est toujours une place à l'heure actuelle (période 7). Au-delà de ce simple constat, ce diagnostic dévoile tout le potentiel de ce secteur de la ville pour l'étude des sols sur le long terme. La constitution d'un programme d'études



Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) place du Général-Saint-Pol : synthèse des vestiges par période. (F. Capron, H. Herment, Inrap)

interdisciplinaires permettrait de caractériser plus précisément la nature de ces sols construits et l'utilisation précise des espaces qui leur sont associés. Ces vestiges s'inscrivent parfaitement dans les problématiques actuelles de recherches en archéologie urbaine.

Tout ceci montre une nouvelle fois la nécessité d'intervenir dans les centres bourgs où chaque aménagement qui érode les archives du sous-sol est surtout une formidable opportunité d'acquérir de nouvelles connaissances.

François Capron

Néolithique

PRASVILLE Les Marmonneries

La fouille préventive sise au lieu-dit les Marmonneries a été menée de septembre à novembre 2021 sur la commune de Prasville (Eure-et-Loir), en préalable à l'agrandissement d'exploitation d'une carrière. Sur ces terrains, le diagnostic réalisé en 2019 avait mis en évidence les vestiges de deux occupations, l'une du Néolithique final et l'autre de la période gallo-romaine (Champault et al. 2019). L'opération a été menée sur deux secteurs disjoints (nommés zone 1 et zone 2), distants de 75 m, représentant une surface totale de 10470 m².

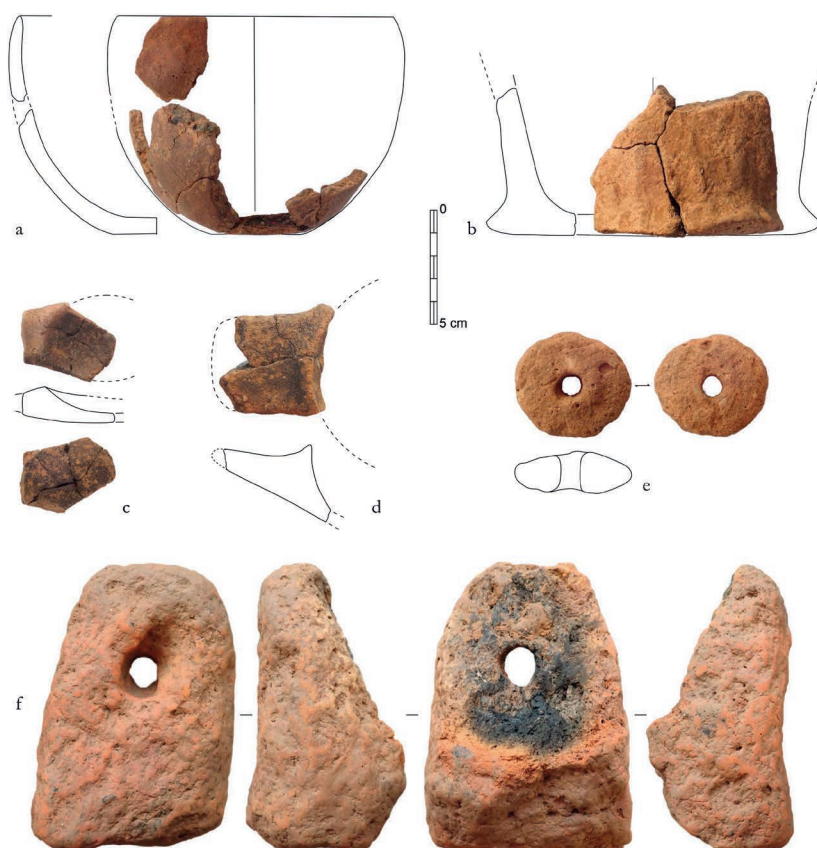
Les deux zones de fouille sont localisées sur le versant ouest d'une vallée sèche, dite grande vallée de l'Herbecière. Elles se trouvent à une altitude NGF comprise entre 141 m (en zone 1, à l'ouest) et 136 m (en zone 2, à l'est). A cet endroit, le substrat correspond au calcaire de Beauce, masqué par une couverture limoneuse d'environ 70 cm d'épaisseur moyenne, mais très peu développée en certains points de l'emprise de fouille, où elle n'excède alors pas une trentaine de centimètres d'épaisseur (à l'image de l'est de la zone 2).

Les vestiges mis au jour relèvent essentiellement du Néolithique final, conformément au diagnostic. Les périodes antérieures ne sont que peu représentées et indiquent tout au plus une fréquentation du site. Le Paléolithique moyen est illustré par un fragment méso-proximal de racloir sur éclat à talon facetté. Puis les étapes ancienne et moyenne du Néolithique sont figurées par de rares tessons de céramique dispersés sur les deux emprises de fouille.

Le site des Marmonneries est occupé de façon bien plus marquée durant le Néolithique final, période à laquelle a été attribué un petit nombre de structures en creux consistant en trois probables fosses, dont la faible profondeur conservée est un premier indicateur de l'érosion du site. Outre ces quelques structures, l'occupation rapportée au Néolithique final se matérialise surtout par la présence de grandes nappes de mobilier sur les deux zones fouillées. La nappe de mobilier la plus étendue forme une bande d'environ 35 m de large, suivant une orientation ouest-est, visible sur toute la longueur de la zone 1 et que l'on retrouve au nord de la zone 2 où le

mobilier apparaît en quantité plus faible et plus dispersé. Ce niveau de mobilier, dilaté sur une épaisseur moyenne de 0,30 m, s'insère essentiellement au sommet d'un horizon sédimentaire consistant en un limon argileux brun affecté par de nombreuses perturbations biologiques (terriers, trous de ver et traces racinaires).

L'étude géoarchéologique montre une troncature de cette nappe de mobilier sur ses extrémités septentrionale et méridionale, principalement liée aux limites du parcellaire ancien encore visibles sur le MNT actuel et aux pratiques agricoles répétées. De plus, un microrelief a été observé au niveau de la nappe de mobilier et paraît avoir participé à sa préservation. Celui-ci ne semble pas uniquement relever d'une crête de labour comme il avait été envisagé dans le rapport de diagnostic. En effet, l'exploitation du modèle numérique de terrain RGE ALTI 1 m permet de mettre en évidence l'existence d'un ancien réseau parcellaire visible sur une bonne partie du territoire communal prasvillois, caractérisé par des élévations linéaires



Prasville (Eure-et-Loir) les Marmonneries : sélection de mobilier céramique et de mobilier en terre cuite du Néolithique final. a : bol à fond aplani épaissi, b : fond plat débordant, c et d : cuillers, e : fusaïole, f : peson pyramidal. (A. Hauzeur)

semblables à celle étudiée dans le cadre de la présente fouille.

Hors de cette bande linéaire de mobilier, la zone 2 a également livré une petite concentration de mobilier dans son angle sud-ouest. Sa délimitation et sa géométrie planimétriques n'ont pu être intégralement restituées puisque cette nappe de vestiges s'étend hors emprise de fouille. L'ensemble mobilier issu de toutes ces nappes se caractérise par l'abondance des tessons (très fragmentaires) contrastant avec la faiblesse numérique relative de la série lithique. Cette dernière est caractérisée par une nette dominance des micro-denticulés, un nombre important de fragments de lame et de poignard pressigniens et plusieurs outils différents mais seulement présents à l'unité. L'analyse technologique des supports permet d'affiner l'attribution chronologique de cette série entre 2800 et 2600 avant notre ère.

Les éléments remarquables du corpus céramique (bords et fonds plats) permettent de situer celui-ci au Néolithique final de manière large, étayé par la présence de cuillers, de fusaïoles et surtout de pesons, dont la morphologie conique ou pyramidale s'accorde plus avec les productions du 3^e millénaire. Ces derniers sont présents en grand nombre au centre nord de la zone 2, sur une surface d'environ 85 m². Ils permettent de reconnaître ici

la présence d'une zone artisanale spécialisée dans les activités textiles, renforcée par les nombreux micro-denticulés identifiés au sein du corpus lithique.

De manière plus large, le mobilier constituant ces nappes permet de conclure à la présence d'un habitat au Néolithique final, sans que l'on puisse définir si celui-ci se trouvait au sein de l'emprise de fouille ou à proximité, du fait de la conservation partielle du site initial et de l'absence de traces évidentes de cet habitat, même par la prospection géomagnétique.

Quelques témoins isolés sur les deux zones de fouille et consistant en fragments de céramique et de terre cuite architecturale témoignent d'une présence durant la période antique. Enfin, la fouille a vu la mise au jour d'une structure consistant en une petite fosse préservée sur une faible épaisseur de 0,06 m, pour laquelle une datation radiocarbone donne un résultat à deux intervalles chronologiques qui renvoient à une période comprise entre la seconde moitié du XV^e s. et le premier quart du XVII^e s.

Laetitia Fénéon

Champault et al. 2019 : CHAMPAULT É. (dir.), AUBAZAC G., AUNAY C., COUSSOT C., FOURRÉ A., HAMON T., LÉCUYER S., LIÉVAUX N., Centre-Val de Loire, Eure-et-Loir, Prasville, Carrière Les Marmonneries : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : INRAP Centre Île-de-France, 143 p.

Néolithique

PRASVILLE

Chemin de Teillay tranche 8b

Le site de Prasville, chemin de Teillay tranche 8b s'affiche dans la suite d'une série d'opérations sur le secteur. L'opération se distingue par la découverte de deux nappes de mobiliers céramique et lithique datées entre le Néolithique ancien et le Néolithique final. On observe une érosion légère du sédiment à l'endroit des artefacts. Des zones de vide autour des concentrations de mobiliers suggèrent des effets de paroi, montrant une probable structuration qui n'a pas été mis en évidence autrement.

Pierre Broutin

Prasville (Eure-et-Loir) chemin de Teillay tranche 8b : concentration lithique et céramique du Néolithique, zone 1. (P. Broutin, Inrap)



SAINT-DENIS-DU-PUITS LE THIEULIN

Chavannes

Le diagnostic archéologique réalisé, sur une surface de 21 ha, dans la carrière les Abbayes du Loir, sur les communes du Thieulin et Saint-Denis-des-Puits, n'a pas livré de vestiges archéologiques attestant de la présence d'un site. L'étude de chemins anciens, débutée en 2019, lors d'une précédente tranche de diagnostic archéologique

dans la carrière, a pu être poursuivie. Deux carrières d'extraction, probablement liées au chemin rural qui traverse l'emprise, ont pu être étudiées. La datation de ces vestiges n'est pas établie.

Grégoire Bailleux

Dans le cadre du projet d'aménagement de construction d'entrepôts logistiques sur une surface totale de 17,9 hectares, porté par la société EXIA à Toury, un diagnostic archéologique a été réalisé sous la direction de Jenny Sélèque (Conseil général d'Eure-et-Loir) en 2008. Cette opération a permis de mettre en évidence des vestiges immobiliers et mobiliers d'une occupation de la transition Hallstatt-La Tène. Cette découverte a engendré un arrêté portant prescription d'une fouille archéologique préventive 18 000 m², divisée en deux secteurs : Zone A de 13 000 m² et Zone B de 5 000 m².

Les fouilles ont révélé des structures sur des formations marno-calcaires de l'Aquitaniens, recouvertes de limons éoliens. L'absence de recouvrement sédimentaire important a rendu ces vestiges vulnérables à l'érosion et aux activités agricoles modernes, affectant l'état de conservation des structures découvertes. Au final, une vingtaine de structures, principalement du Bronze final et du début Hallstatt et plus d'une cinquantaine de chablis, ont été mises au jour (fig. 1).

L'occupation principale se caractérise par huit foyers à pierres chauffées et six fosses, datés du Bronze final IIIb

au Hallstatt D2 soit du la fin du X^e siècle au V^e siècle avant notre ère. Les foyers à pierres chauffées ont été classés en trois types : foyers allongés, foyers circulaires et foyers "cuvelés". Une étude détaillée, incluant des analyses anthracologiques, biochimiques (Nicolas Garnier) et des datations radiocarbone, a été menée. Les différents aménagements des foyers fonctionnent sur le même modèle : les pierres, servant de sole, transmettent indirectement la chaleur, provenant du dessous. Les foyers, qu'ils soient de plan circulaire ou allongé, montrent un épais dépôt charbonneux au fond des fosses et des traces de rubéfaction sur les parois, indiquant une aire de combustion située au fond. Les pierres surmontent ce dépôt, correspondant probablement au brasier. Pour les foyers cuvelés (fig. 2), le dépôt charbonneux est moins épais ou plus mélangé aux pierres. La polarisation des traces de chauffe sur les pierres de chant et la plaque du fond confirme l'origine de la chaleur au sein et à la base du coffrage lithique. Ce fonctionnement est similaire aux structures de combustion à pierres chauffées préhistoriques ou protohistoriques, avec la particularité d'un coffrage. Considérant l'usage unique des foyers à pierres chauffées, l'aménagement du coffrage pourrait

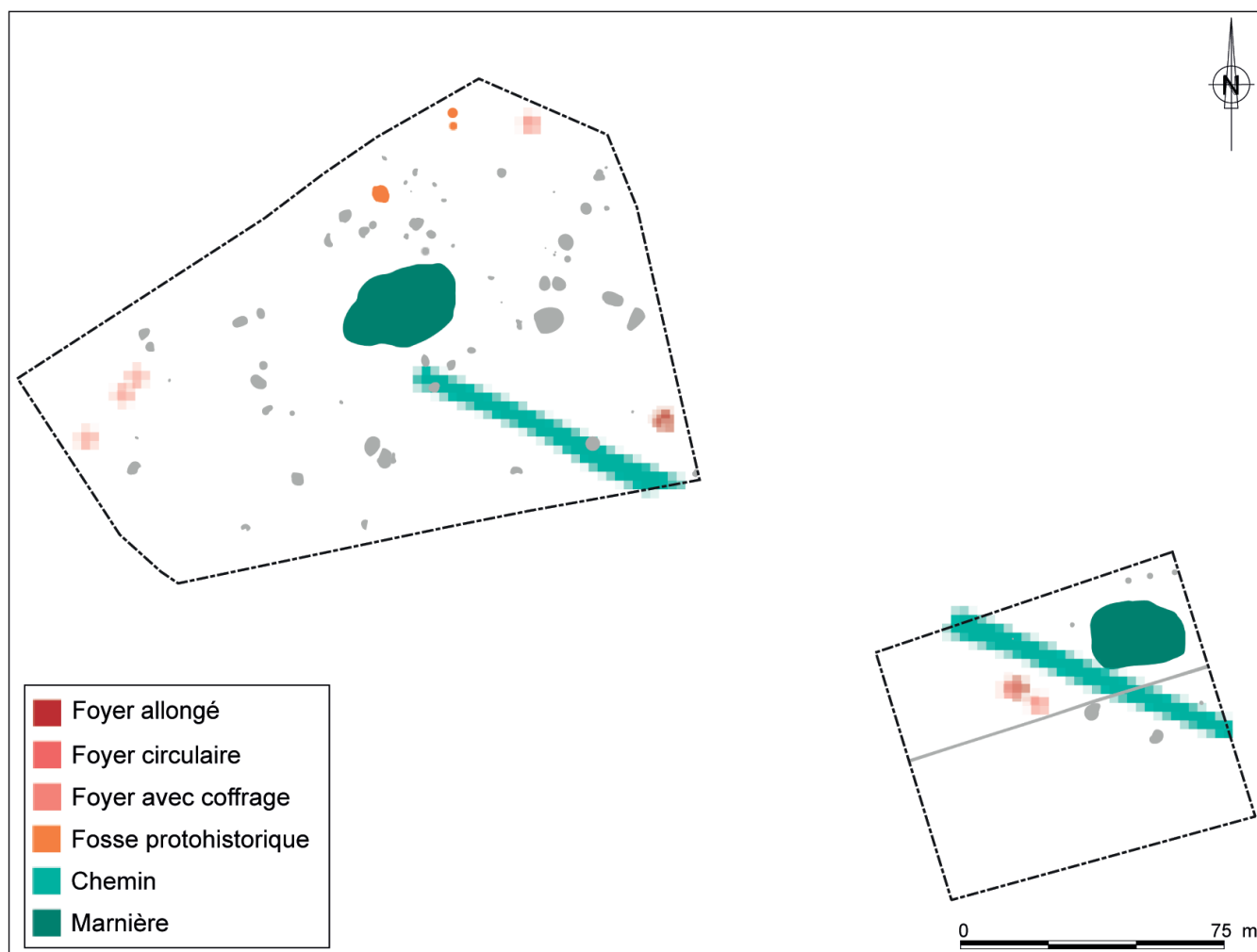


Fig. 1 : Toury (Loiret) le Rogeret : plan de masse du site. (A. Delalande, Eveha)



Fig. 2 :Toury (Loiret) le Rogeret : vue en plan après vidange du foyer cuvelé F031. (B. Leroy, Eveha)

indiquer une utilisation régulière, facilitant le curage et la vidange des cendres.

Les analyses anthracologiques des résidus charbonneux ont identifié le chêne et le hêtre comme essences dominantes, correspondant à la composition forestière régionale durant la protohistoire. Le chêne, majoritaire, est prisé pour sa combustion lente et sa capacité à maintenir une température élevée sur une longue durée, tandis que le hêtre, utilisé en complément, fournit une chaleur intense mais moins durable.

Les analyses chimiques des résidus sur les pierres chauffées montrent des traces de matières organiques, probablement alimentaires, avec des résidus de lipides et de protéines. Cela suggère des pratiques de transformation alimentaire plus complexes, telles que le fumage ou le séchage. Les lipides indiquent des matières grasses animales, probablement issues de la cuisson de viande, tandis que les protéines peuvent provenir de produits carnés ou laitiers, suggérant des pratiques alimentaires diversifiées.

Les datations radiocarbone confirment deux périodes principales d'utilisation : le Bronze final IIIb et le Hallstatt. Les types de foyers identifiés, notamment les foyers allongés pour le Bronze final et les foyers cuvelés pour le Hallstatt, correspondent à ces périodes.

Si aucune fosse du Bronze final n'est attestée sur l'emprise de fouille, six fosses semblent se rattacher à la même phase d'occupation que les foyers cuvelés. Hormis une, elles présentent des morphologies relativement homogènes avec des plans circulaires à ovales, avec des dimensions variant de 0,30 à 1,90 m de diamètre, pour des profondeurs allant de 0,03 à 0,50 m. Une fosse, proche d'un foyer, est interprétée comme une fosse dépotoir pour les cendres et résidus de cuisson. La présence de mobilier céramique et de restes fauniques, ainsi que de pierres chauffées, suggère une utilisation culinaire. La fosse de plus grandes dimensions pourrait avoir servi au stockage puis au rejet.

La découverte d'un vase-filtre (fig. 3) dans une de ces fosses, est particulièrement intéressante de par sa rareté et sa qualité de finition. Les analyses chimiques ont déter-

miné sa fonction de passoire à raisin fermenté, probablement de vigne sauvage, badigeonnée de gras animal pour l'étanchéité. Ces fosses témoignent d'une occupation domestique dispersée, typique des habitats ruraux de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer sur le plateau beauceron. La faible densité des vestiges sur une vaste superficie indique une occupation de type habitat ouvert, avec des structures domestiques modestes, probablement associées à des activités agricoles.

Un hiatus suit vraisemblablement cette occupation qui ne reprend qu'à la fin de l'Antiquité. Une probable voie et deux marnières ont été identifiées. Difficilement visible, cette potentielle voie se distingue par une légère décoloration du substrat perçue sur une longueur de 222,38 m avec une largeur variable entre 4,52 et 7,73 m. De par son orientation et son emplacement, ce tracé pourrait correspondre aux vestiges d'un ancien axe de circulation, potentiellement lié à la voie antique Le Mans-Sens, située à proximité. Sa datation demeure néanmoins incertaine.

Les deux marnières sont localisées à proximité de cette "voie". Elles se caractérisent par un plan assez irrégulier et de grandes dimensions. Ces structures ont été exploitées pour extraire la marne crayeuse. Ces marnières ont des bords relativement verticaux où aucune trace d'outils n'a été perçue, un fond plat, et des comblements successifs, ce qui suggère une exploitation sur le long terme. Bien que la datation des marnières soit incertaine, les fragments de céramique trouvés dans les niveaux inférieurs indiquent une exploitation potentiellement dès l'antiquité, avec une continuité jusqu'au haut Moyen Âge.

Ainsi, l'exploitation de ces structures et leur alignement avec un axe de circulation pourrait témoigner d'une occupation axée sur l'exploitation des ressources naturelles, avec une infrastructure rudimentaire mais fonctionnelle pour le transport et l'extraction.

Audrey Delalande

Sélèque et al. 2008 : SÉLÈQUE J., DURGEAU S., PAYRAUD N., *Toury (Centre – Eure-et-Loir) le Rogeret, aménagement d'une plateforme logistique : rapport de diagnostic d'archéologie préventive*, Chartres : Conseil Général d'Eure-et-Loir.

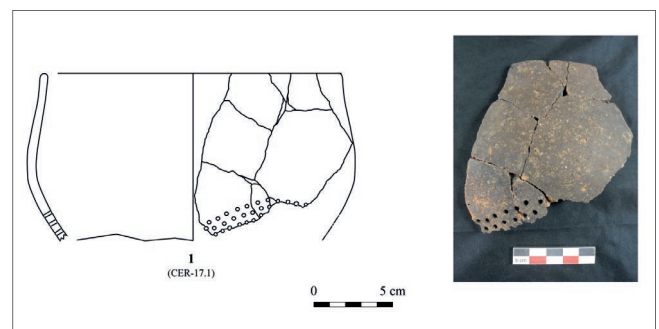


Fig. 3 :Toury (Loiret) le Rogeret : vase-filtre. (É. André, Eveha)

Le projet de ZAC par l'Agglomération du Pays de Dreux dans la périphérie de la ville de Vernouillet au sud de l'agglomération drouaise, aux lieux-dits le Denier et les Cinquante-Arpens a donné lieu à une fouille prescrite par le service régional de l'Archéologie et réalisée entre le 8 septembre et le 18 novembre 2021. L'intervention archéologique a porté sur une surface de 11 200 m² (fig.1).

La première période représentée sur le site est la Préhistoire avec quelques pièces lithiques mises au jour dans des contextes postérieurs et attestant une fréquentation de ce secteur du Paléolithique moyen au Néolithique récent ou final.

La deuxième période d'occupation est attribuable à La Tène moyenne avec la découverte d'une quinzaine de silos de taille importante dans la partie sud-ouest de l'emprise. Ces structures de stockage ont, pour une partie d'entre elles, livré des ossements animaux, squelettes complets ou non, déposés dans leur comblement (fig.2).

La fréquentation du site au cours de La Tène finale est illustrée par un dépôt constitué de 20 monnaies gauloises ou républicaines, dont une en or (statère suession) et une en argent (TOGIRIX séquane), contenues dans une petite céramique commune déposée retournée dans une fosse aux contours mal définis (fig.3). Le reste du lot est composé de bronzes carnutes.



Fig. 1 : Vernouillet (Eure-et-Loir) le Denier, les Cinquante-Arpens : plan général des vestiges mis au jour. (T. Guillemard, Inrap)



Fig. 2 : Vernouillet (Eure-et-Loir) le Denier, les Cinquante-Arpents : vue d'un squelette d'ovicapridé mis au jour dans le comblement du silo F.82. (C. Landart, Inrap)

La période romaine est marquée par la création, dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., d'un établissement rural installé au sein d'enclos emboîtés, délimités par des fossés interrompus – au moins est-ce le cas du fossé intérieur – afin de ménager un accès vers le nord. Seule la partie ouest de la *pars rustica* est inscrite dans la zone prescrite, la partie résidentielle de l'établissement étant située plus à l'Est, en dehors de l'emprise du projet. Dans la zone fouillée, un bâtiment en dur, vaste construction de plan rectangulaire couvrant une surface de 175 m², orientée nord-sud, un imposant creusement, également nord-sud, dont la nature reste incertaine, un cellier, un puits et quelques fosses ont été découverts. Ce premier ensemble, fondé au cours du I^{er} s., est profondément remanié au cours du II^e s. Le fossé intérieur ainsi qu'une grande partie des vestiges du premier temps d'existence de l'établissement sont abandonnés et comblés. Un chemin bordé de palissades est créé dans la partie sud-ouest. Un autre segment de palissade nord-sud, constitué de 28 poteaux régulièrement espacés, est implanté à

l'est du bâtiment en pierre qui semble conservé. Dans la partie orientale de l'emprise, un puits est aménagé et le grand creusement nord-sud, précédemment évoqué, est profondément remanié avec la création d'un espace excavé dans son extrémité sud. Desservi par une "rampe", probablement constituée à l'aide des déblais issus du creusement du puits, de petites excavations de plan rectangulaire, celliers ou ateliers, y prennent place. Dans le dernier tiers du II^e s. ou au début du III^e s., l'établissement est abandonné et les maçonneries récupérées. Seules quelques monnaies découvertes dans le bâtiment en pierre et quelques fragments de céramique granuleuse témoignent d'une fréquentation de l'établissement au cours du IV^e s.

Le statut de cet établissement est difficile à préciser à l'aide des seules informations collectées au cours de l'intervention. Les activités identifiées semblent essentiellement agropastorales et artisanales (travail du métal, tannerie avec la mise au jour de fragments d'une amphore de Lipari destinée au transport d'alun). Toutefois, la découverte de tesselles de mosaïque et de fragments de tubulures en terre cuite dans une couche de remblai d'une vaste dépression située au sud-ouest, atteste l'existence de pièces chauffées au sein des constructions.

Laurent Fournier



Fig. 3 : Vernouillet (Eure-et-Loir) le Denier, les Cinquante-Arpents : vue du dépôt monétaire en cours de fouille. (M. Barret, Inrap)

Âge du Bronze
Époque moderne

VERNOUILLET ZAC Porte Sud

Moyen Âge
Époque contemporaine

La réalisation du projet d'aménagement de la ZAC Porte Sud sur la commune de Vernouillet (Eure-et-Loir) a entraîné une phase préalable de diagnostic réalisée d'août à octobre 2019. Des vestiges appartenant à différentes périodes archéologiques, entre le Néolithique et la fin du Moyen Âge ont été identifiés. La répartition spatiale de ces vestiges a permis d'identifier 11 pôles ou concentrations. Deux prescriptions de fouilles ont été émises suite à ces découvertes, l'une portant sur un site gallo-romain (zone 1) et l'autre sur les découvertes médiévales et modernes.

L'opération de fouille archéologique s'est déroulée du 27 septembre au 17 décembre 2021 sur une superficie

totale de 2 ha, réparties en 4 zones distinctes (zones 2A, 2B, 3 et 4).

La fouille a permis la découverte, en adéquation avec les données du diagnostic :

Dans la zone 4

Des indices d'occupation ancienne avec des isolats de mobilier découverts hors de toutes structures archéologiques : des pièces lithiques taillées et de la céramique de datation Néolithique.

Un puits dont la chronologie (médiévale ?) devra être pré-

cisée par datation radiocarbone, et dont le fond n'est pas atteint à plus de 4,50 m de profondeur,

Une marnière (datation moderne ?) de 13 m de diamètre et dont le fond n'est pas atteint à 6,50 m de profondeur sous le niveau de décapage.

Dans la zone 3

Quelques pièces lithiques isolées, de datation Néolithique, ont été mises au jour.

Quelques fosses de l'âge du Bronze ont été détectées dont un fond de fosse polylobée qui a livré un bel ensemble de céramique et une pointe de lance en alliage cuivreux.



Fig. 1 : Vernouillet (Eure-et-Loir) ZAC Porte Sud : carrière en puits à caverons rayonnant. (S. Chaudriller, Inrap)

Le souterrain attendu s'est révélé être une carrière d'extraction en puits à caverons rayonnants comprenant 3 salles (avec chacune un ou plusieurs caverons) réparties autour d'un puits central de creusement (fig. 1 et 2). L'apparition de la carrière est située à moins 3,80 m sous le niveau de décapage. Les voûtes de la carrière étaient mal conservées, pour des raisons de sécurité évidente la fouille a dû se faire à ciel ouvert. Les voûtes ont donc dû être détruites de manière mécanique pour éviter les effondrements. La profondeur maximale atteinte de la carrière est de plus de 8 m sous le niveau de terre actuelle. Les traces d'outils ont également pu être étudiées lorsqu'elles ont été découvertes dans les parois de la carrière (fig. 3). La datation de cette carrière devra être précisée par des analyses par radiocarbone lors de la phase d'étude.



Fig. 2 : Vernouillet (Eure-et-Loir) ZAC Porte Sud : carrière en puits à caverons rayonnant. (S. Chaudriller, Inrap)



Fig. 3 : Vernouillet (Eure-et-Loir) ZAC Porte Sud : trace de pic de carrier. (S. Chaudriller, Inrap)

Dans la zone 2B

Quelques pièces lithiques dont des bifaces, probablement Paléolithique moyen.

Un fossé de datation protohistorique.

Un groupe de 6 fosses médiévales, soit le pendant du groupe de 6 fosses découvert au diagnostic, correspondant à une activité artisanale à définir en fonction des résultats des futures analyses de phosphates.

Quelques trous de poteaux isolés.

Quelques fosses isolées.

Un drain probablement moderne (XVI^e s.).

Un dépôt de chevaux daté par radiocarbone de la guerre franco-allemande de 1870 (fig. 4). Ce dépôt correspond à une gestion de cadavres de chevaux dans un drain moderne (XVI-XVII^e s.) réemployé (fig. 4). Cet ensemble n'était pas du tout attendu au moment de la fouille, il se situe de fait entre deux tranchées de diagnostics.



Fig. 4 : Vernouillet (Eure-et-Loir) ZAC Porte Sud : exemple de traitement des chevaux. (S. Chaudriller, Inrap)

Dans la zone 2A

Quelques pièces lithiques, dont un biface (paléolithique ?) similaire à ceux issus de la zone 2B, et quelques isolats lithiques et céramiques de datation Néolithique.

Un fossé dans l'angle de l'emprise de chronologie indéterminée.

La majorité des vestiges immobiliers mis au jour sont typiques d'un établissement rural médiéval daté du XI^e s. : trous de poteau, bâtiments sur poteaux (UA), fosses, silos, etc.

Dans l'angle nord-est de la fouille, une grande fosse 13 m (fig. 5) de long sur



Fig. 5 : Vernouillet (Eure-et-Loir) ZAC Porte Sud : ensemble de fours du XI^e s. (S. Chaudriller, Inrap)



Fig. 6 : Vernouillet (Eure-et-Loir) ZAC Porte Sud : lampe à huile à pied tubulaire du XI^e s. (S. Chaudriller, Inrap)

8 m de large a livré un ensemble de 10 fours domestiques très bien conservés, imbriqués les uns dans les autres.

La fouille démontre que le plateau de Vernouillet est occupé anciennement de manière discontinue depuis le Paléolithique moyen (vestiges lithiques), à l'âge du Bronze, au Moyen Âge, de la période moderne jusqu'à l'époque contemporaine (vestiges de conflits de la guerre de 1870 et des bombardements de 1944).

La plus grosse partie des vestiges immobiliers et mobiliers (fig. 6) témoigne de la vie d'un établissement rural au Moyen Âge et plus précisément du XI^e s.

Des espaces aux fonctions différentes sont effectivement répartis sur l'ensemble de la fouille et des zones : une carrière sur la zone 3, un puits sur la zone 4, un secteur artisanal sur la zone 2B et un habitat rural (zones d'habitat, dépendances agricoles, aires de stockage et batterie de fours domestiques) sur la zone 2A.

Séverine Chaudriller

ÉOLE-EN-BEAUCE Les Marmonneries

Le diagnostic effectué au lieu-dit le Blanchet, à Éole-en-Beauce, est la troisième tranche d'intervention dans le contexte de la carrière des Marmonneries. Cette carrière est à cheval sur les communes de Prasville et d'Éole-en-Beauce (anciennement Viabon). Autant les opérations de 2019 et 2020 furent positives et riches en découvertes, attribuées notamment aux périodes Néolithique et An-

tique, autant l'opération de 2021 ne fut pas couronnée de découvertes archéologiques majeures, aucun site n'ayant été identifié. Néanmoins, l'équipe a pu étudier deux carrières ponctuelles d'extraction de calcaire, non datées, ainsi que des structures linéaires au relief positif, interprétées, a priori, comme des crêtes de labour.

Grégoire Bailleux

YMONVILLE

Le Chemin-des-Ânes

Le diagnostic archéologique, réalisé à Ymonville au lieu-dit le Chemin-des-Ânes, en février 2021 sur une surface de 2 876 m², n'a pas permis de déterminer la présence

de vestige archéologique conservé, mobilier ou construit.

Grégoire Bailleux

Âge du Fer

YMONVILLE

Sarmezolles, la Montjoie

Le diagnostic effectué sur la commune d'Ymonville aux lieux-dits Sarmezolles et la Montjoie a révélé des vestiges du second âge du fer, sur des terrains qui ont fait l'objet d'une prospection géophysique, dans la continuité d'une importante occupation agropastorale datée entre les V^e et I^{er} s. av. J.-C. (fouille du site des Hyèbles D. Josset 2009 et 2010, Inrap).

Une dépression karstique a livré une dizaine de silex géoliffractés du Paléolithique moyen.

Quelques silex du Néolithique final ont été découverts en position résiduelle dans les structures protohistoriques. Une hache polie et une armature de flèche ont été recueillies dans la terre végétale.

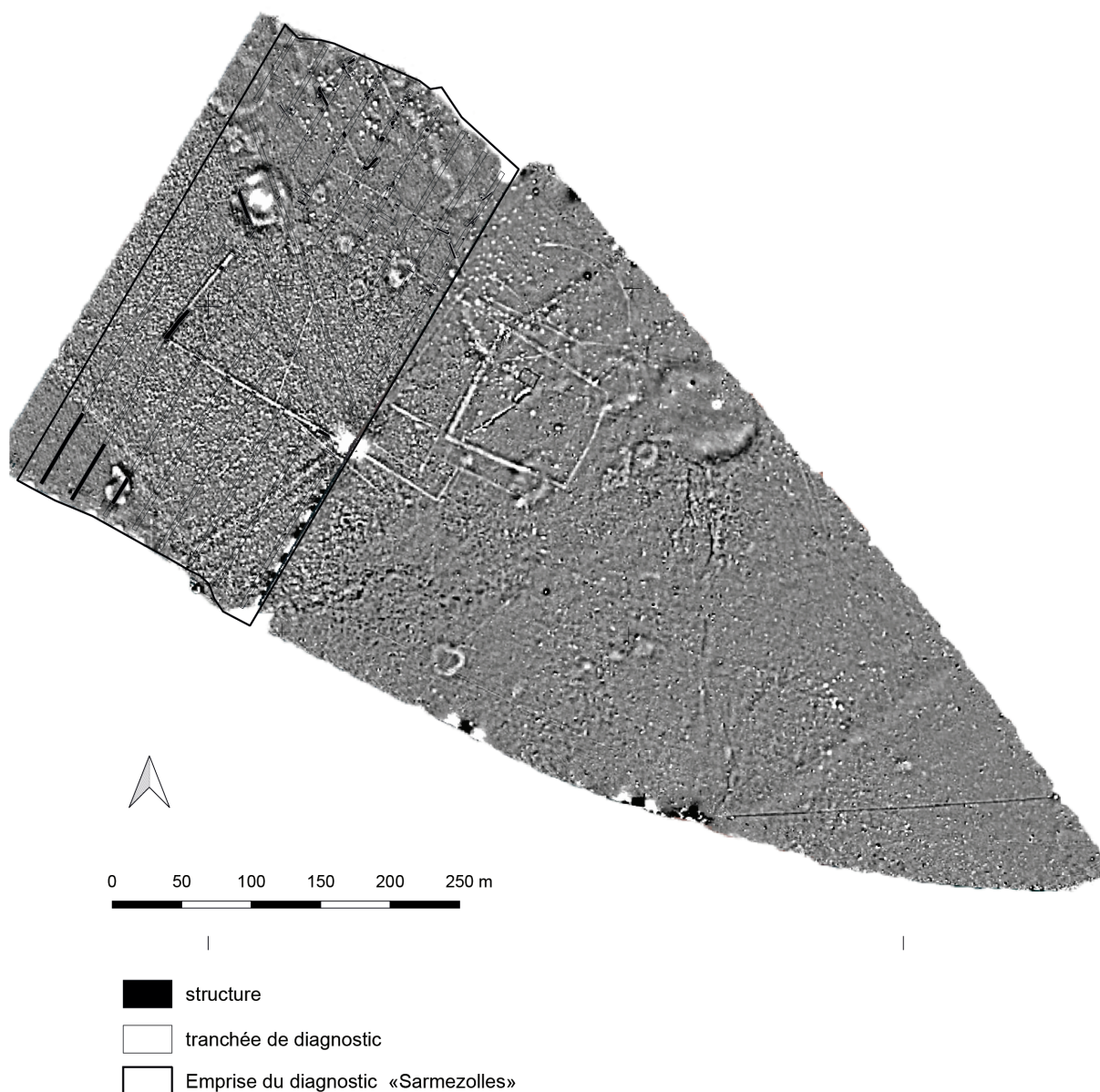


Fig. 1 : Ymonville (Eure-et-Loir) Sarmezolles, la Montjoie : localisation du diagnostic sur fond de carte magnétique établie par Géocarta en 2011. (P. Neury, C. Font, F. David, Inrap)

À La Tène ancienne, une batterie d'au moins 8 silos est implantée au nord du site. Elle correspond au cinquième ensemble de structures de stockage, les quatre autres étant localisées sur le site des Hyèbles. Une inhumation a été découverte dans le silo F.9. De nombreux silos qui ne sont pas datés peuvent potentiellement faire partie de cette période.

Le site se structure à La Tène moyenne avec la mise en place de plusieurs enclos. Les fossés de l'enclos 2 viennent recouper les silos de la période précédente. L'enclos 3, qui n'est pas daté semble structurer l'ensemble des silos de la partie nord. Il forme un axe de circulation nord/est-sud/ouest avec le fossé ouest de l'enclos 4. Ce dernier semble enceindre également une autre batterie de silos, hors emprise, vers l'est, visible sur le relevé géophysique. L'armement est toujours présent dans ce secteur du site avec la découverte d'un fragment de fourreau d'épée découpé avec présence du pontet et de l'agrafe de maintien sommitale du fourreau. Il a été découvert dans le fossé F.94 de l'enclos 4.

C'est à La Tène finale que l'enclos 1 est construit avec sa façade monumentale placée à l'ouest en direction de la vallée de la Conie.



Fig. 2 : Ymonville (Eure-et-Loir) Sarmezolles, la Montjoie : fragment de fourreau d'épée trouvé dans le fossé d'enclos. (É. Champault, Inrap)

Deux sépultures orientées nord-sud ont été découvertes dans les tranchées 8 et 9. Elles sont mal conservées car situées à la base de la terre végétale. La sépulture F.79 possédait une fibule en fer de type laténienne.

Éric Champault